

Bretagne Vivante est l'héritière depuis l'hiver 2000 du vieux « Bulletin de liaison » ronéoté, photocopié, imprimé. C'est donc toujours, même si elle est aujourd'hui distribuée à tous nos partenaires, un outil de communication destiné à tous les adhérents et salariés de l'association. C'est pourquoi ce numéro 19 propose un large dossier consacré au projet associatif et au plan d'action engagés et qui seront présentés à l'assemblée générale.

Si beaucoup d'entre nous préfèrent lire des articles naturalistes, il faut faire l'effort, cinquante ans après la fondation de l'association, de réfléchir au sens de notre action, aux valeurs qui nous rassemblent (projet associatif) et de mieux répondre aux enjeux actuels en étant plus efficaces (plan d'action).

Nous sommes tous des pacifiques en colère. Nous ne devons pas perdre la motivation que nous donnent notre émerveillement devant la nature sauvage et notre révolte face à ce qui la menace. Notre seul espoir est dans l'action collective.

François de Beaulieu,
Secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB

p. 2	> Actions Défi pour la biodiversité	Bretagne Vivante
p. 3	> Éditorial	François de Beaulieu
p. 4-19	> Dossier Plan d'action	Collectif Bretagne Vivante
p. 20	> Actions Sur les chemins du patrimoine	Bruno Bargain
p. 21-23	> Action La clôture de l'île aux dames	Yann Jacob
p. 24	> Biodiversité L'ail des landes	Aurelia Lachaud
p. 25	> Éducation Eduquer dans la nature	Paskall Le Dœuff
p. 26	> Éducation Atelier périscolaire	Pascale Costiou
p. 27-28	> Nouvelles d'ici et d'ailleurs Brèves	Bretagne Vivante
p. 29-30	> Catalogue/bon de commande	Bretagne Vivante
p. 31	> Notes de lecture	Bretagne Vivante
p. 32	> Paradoxes	Fabrice Nicolino

Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3 000 adhérents et gère plus de 100 sites protégés dont cinq réserves naturelles d'État. Directeur de la publication : François de Beaulieu. Bretagne Vivante-SEPNB, 186, rue Anatole France, BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3, France
Tél. : (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80
Courriel : contact@bretagne-vivante.org
Site : www.bretagne-vivante.org

Merci à Jacques Benoît, Serge Le Huitouze et Laurent Duperrin pour leurs relectures.

Dessin de couverture : Busard St-Martin par Benoît Perrotin
Coordination : Leïla Bizien - Maquette : Bernadette Coléno, 18, rue J. Guesde - 29200 Brest - Imprimerie : Encre Bleue - N°ISSN 1623-4146 - Tirage : 2 400 exemplaires ; prix au numéro : 3 €.

Bretagne Vivante se dote d'un plan d'action



Jean-Luc Toullec, président, toullec.jean-luc@orange.fr
Laurent Duperrin, administrateur, laurent.duperrin@free.fr

Des plans d'action tous azimuts !

Bretagne Vivante se dote d'un plan d'action p. 4

- La commission projet associatif et plan d'action p. 5
- Les axes et les objectifs du plan d'action p. 5
- Biodiversité et nature, même combat p. 6

De nouveaux champs à explorer pour se positionner p. 7

- L'action inter-associative, une nécessité et une volonté p. 8
- Mer et littoral p. 8
- Espaces agricoles p. 8
- Espaces forestiers p. 9
- La trame verte et bleue p. 9
- La formation des élus à la biodiversité p. 9
- Nature en ville p. 10
- Embellissons nos murs p. 10
- Un exemple de concertation entre Bretagne Vivante et l'Office National des Forêts p. 10

Mieux connaître nos actions et les évaluer pour progresser p. 11

La connaissance naturaliste, un outil pour la conservation de la biodiversité p. 11

- SERENA, où en est-on ? p. 12

Redonner un souffle au réseau des réserves p. 13

- Retours d'expériences du réseau p. 14

Éduquer à la nature p. 15

Une nouvelle organisation à développer p. 16

- Du lien entre salariés, sections et grand public : une expérience brestoïse p. 16
- Valoriser le travail interne et mutualiser les dossiers traités dans les sections p. 17

Des outils pour l'informaton et l'implication de l'adhérent p. 18

- Le Projet PIPIT p. 19

50 ans, un âge mûr pour faire le bilan de son action et retrouver une seconde jeunesse. En guise de première étape, Bretagne Vivante a refait le point sur ses valeurs et sur le sens de son action, en adoptant le projet associatif à l'assemblée générale en avril 2009. Depuis, la commission [voir encadré page suivante] a travaillé ferme pour construire le plan d'action de l'association de 2010 à 2012. Élaboré à partir de vos contributions, des rencontres avec les salariés, des échanges lors des journées d'automne et au Conseil d'Administration, il est maintenant mis au point et nous sommes heureux et impatients de vous le présenter dans ce dossier spécial. Ce plan est cependant destiné à être affiné par un travail en commun dans la concertation, et à générer du débat interne pour avancer. Véritable feuille de route de l'association, ce plan d'action de Bretagne Vivante décline les sujets et les actions sur lesquels nous allons nous investir ensemble, bénévoles comme salariés. S'il est certain que notre association ne peut pas tout faire seule, elle dispose quand même de nombreux atouts et compétences : à nous de les mettre au service d'un projet cohérent et stratégique de protection de la nature !

Pourquoi se lancer dans cette entreprise ?



La commission projet associatif et plan d'action

Depuis l'Assemblée Générale de 2009, la commission Plan d'action, composée de six puis neuf administrateurs, s'est réunie à 5 reprises. Le projet associatif renouvelé, il n'en fallait pas moins pour dessiner un cadre précis et concrétiser un peu plus nos valeurs et nos objectifs. La taille restreinte du groupe et l'ordre spécifique de nos réunions ont facilité les échanges de points de vue. À partir d'un premier travail de déclinaison des axes du projet en objectifs et sous-objectifs, nous avons rédigé plus de quatre-vingt-dix fiches-action, discutées ensuite lors des réunions. Enfin, il a fallu identifier les actions qui nous semblaient prioritaires à mener.

Avec ces fiches, il s'agit avant tout d'établir des étapes précises de travail pour organiser l'association, décider de positionnements... et non d'écrire ce qu'il faut dire et faire, même si les rédacteurs de fiche ont souvent des idées sur le sujet ! D'autres réflexions, dans des collectifs élargis et divers, prendront le relais en s'appropriant des actions.

La commission « Plan d'action » va maintenant poursuivre son travail, qui va consister à mettre en musique ce plan d'action et suivre sa réalisation.

Nicolas Loncle, administrateur,
nikolasloncle@gmail.com

ciatif régional, renforcer les liens entre les sections, les réserves et les salariés dans chaque territoire, consolider la base bénévole naturaliste et militante par la formation et l'échange.

4 axes et 90 fiches-action !

Le travail de la commission a abouti à la rédaction d'un plan basé sur 4 axes [cf. encadré ci-dessous] eux-mêmes déclinés en objectifs et sous-objectifs. Pour chaque sous-objectif, des fiches-action ont été construites sur un contenu type : titre, nom du ou des référents, contexte, contenu de l'action, échancier, indicateurs d'évaluation. Évidemment, toutes les fiches-action ne seront pas mises en œuvre dès 2010. La commission a fait le choix, validé par le Conseil d'Administration, de sélectionner certaines fiches-action jugées prioritaires pour cette année. D'autre part, le plan d'action étant évolutif, toutes les fiches-action n'ont pas été encore rédigées. Souvent, elles nécessiteront un travail plus approfondi qui permettra de les préciser et de les mettre en œuvre lors de la deuxième année ou la troisième année du plan.

Les chantiers pour 2010 !

Pour la première année de ce plan d'action, le Conseil d'Administration a validé la mise en œuvre de 20 fiches-

Les axes et les objectifs du plan d'action

AXE 1 : Favoriser le développement et le partage de la connaissance de la biodiversité
Développer la culture naturaliste et la connaissance de la biodiversité
Regrouper et rassembler les connaissances naturalistes
Valoriser les connaissances naturalistes comme outil de la prise en compte de la biodiversité

AXE 2 : Développer la protection et la valorisation d'espèces et d'espaces de forte valeur patrimoniale
Développer une culture technique de la protection des espèces et des espaces
Assurer la protection des espèces de forte valeur patrimoniale
Assurer la protection des espaces de forte valeur patrimoniale
Valoriser les actions de conservation et de gestion

AXE 3 : Développer la prise en compte de la biodiversité et la protection de la nature sur l'ensemble du territoire régional
Développer une stratégie régionale pour intégrer la biodiversité comme pilier de la politique d'aménagement du territoire
Veiller à la protection de la nature dans les projets d'aménagement du territoire
Développer la protection de la nature dans les espaces « proches », terrestres, littoraux et maritimes
Développer une politique d'éducation et de formation de qualité, adaptée aux enjeux et reliée à notre stratégie régionale d'action

AXE 4 : Améliorer notre fonctionnement interne et notre visibilité à l'extérieur
Développer des outils facilitant le travail et le fonctionnement
Développer la communication interne pour gagner en cohérence et en efficacité
Organiser la vie associative pour être plus lisible au niveau régional et plus efficace au niveau local
Être plus visible à l'extérieur



action qui visent à créer une dynamique nouvelle. C'est ce que nous vous présentons dans ce dossier.

Ainsi, nous sommes persuadés qu'il nous faut donc investir davantage les champs de la biodiversité « ordinaire » dans les espaces agricoles, forestiers, maritimes, urbains, pour nous situer à propos de ces enjeux, en lien et en accord avec nos partenaires associatifs. C'est l'objet du premier article qui appelle chacun à participer à ce défi [De nouveaux champs à explorer pour se positionner, page 7].

Mais agir, c'est aussi faire bouger les lignes ! Reconnue pour son activité de connaissance, de protection et d'animation, notre association doit maintenant évaluer son action dans ces domaines pour développer leur cohérence avec notre stratégie régionale de prise de position et de réponse aux enjeux. Quelle est notre stratégie pour les études naturalistes que nous conduisons ? Comment travailler avec d'autres à la vulgarisation de cette connaissance ? Comment poursuivre et développer les rôles de notre réseau de réserves ? Qui « éduquons »-nous ? Pourquoi ? Comment ? Nous avons sollicité trois salariés de l'association pour nous en parler : Bruno Bargain, directeur scientifique, Maïwenn Magnier, coordinatrice des espaces protégés, et Paskall le Dœuff, coordinateur pédagogique [Mieux connaître nos actions et les évaluer pour progresser, page 7].

Bien sûr, pour être efficace dans l'action, il faut être organisé. Nous sommes convaincus au Conseil d'Administration de l'importance de notre organisation, mais nous sommes aussi conscients de tout le chemin que nous avons à parcourir sur ce point ! Nous sommes nombreux, dans nos sections, à regretter le manque

de partage d'information entre nous, le manque de documents de référence sur les positionnements politiques de l'association, le manque d'outils pour

Biodiversité et nature, même combat !

Lentement mais sûrement, le terme biodiversité a remplacé le mot nature, peut-être à cause de son apparence scientifique et « sérieuse ». Pourtant, ce terme renvoie trop souvent aux seules espèces (flore, faune), parfois même aux seules espèces remarquables ou patrimoniales. Levons ici toute ambiguïté : pour nous, la biodiversité représente l'ensemble des êtres vivants, des écosystèmes et des interactions qui les irriguent et les font fonctionner. Certains la comparent à un tissu vivant dont les fils sont interdépendants, ou à des briques solidarisées pour assurer la tenue de la maison commune. Ce tissu de la biodiversité est complexe, fonctionnel et dynamique. Quelle est la place de l'homme ? « Mammifère omnivore », l'espèce humaine fait partie de ce tissu, dont il est dépendant, mais qu'il contribue aussi à démailler jour après jour. Pour nous, l'étude et la compréhension de la biodiversité constituent des bases essentielles pour mieux intégrer l'activité humaine dans la biosphère, au bénéfice de l'ensemble de la biodiversité, humanité comprise.

relayer au mieux sur nos terrains locaux les valeurs et les combats de Bretagne Vivante. Sur le terrain salarié aussi, les marges de progression et les attentes sont fortes de disposer d'outils permettant de gagner en efficacité. Nous voulons donc que l'année 2010 soit prioritairement consacrée à cette structuration interne, pour donner à notre association de nouveaux moyens de développement. Bertrand Rivoal, Directeur de Bretagne Vivante, et Jean-Luc Toullec, Président, présentent le travail de redéfinition des missions des salariés [Une nouvelle organisation à développer, page 16]. Laurent Duperrin, administrateur, présente ensuite les outils envisagés par la commission « projet associatif », sur la base des besoins que vous nous avez remontés [Des outils pour l'information et l'implication de l'adhérent, page 18].

Et la suite ?!

Ce plan d'action va peu à peu prendre corps dans chacune de nos réalisations, sur le terrain. Il sera une réussite si chacun à son niveau replace son action dans le cadre de ce plan.

Mais pas de plan d'action sans suivi ni évaluation. La commission « projet associatif » assurera ce travail et le Conseil d'Administration fera un premier bilan en décembre.

La revue Bretagne Vivante se fera régulièrement l'écho des actions et des prises de position engendrées par le plan d'action. ■



De nouveaux champs à explorer pour se positionner

La biodiversité, un enjeu transversal



Jean-Luc Toullec,
président,
toullec.jean-luc@orange.fr

Face aux nombreux enjeux environnementaux qui touchent la société, il peut paraître logique de vouloir s'intéresser à tous les domaines et à tous les problèmes, tant ils sont liés. Pourtant, le Conseil d'Administration a souhaité confirmer le recentrage de notre association sur l'enjeu de la biodiversité. Ce n'est pas une manière de botter en touche, mais au contraire de conforter notre approche, notre expertise et notre stratégie pour

gagner en clarté et en efficacité.

Ainsi, Bretagne Vivante souhaite jouer un rôle pilote sur les sujets suivants : la biodiversité en général, les espaces agricoles, forestiers, urbains-périurbains, littoraux et maritimes, la trame verte et bleue. Il y a beaucoup à faire pour éviter l'érosion de la biodiversité, la dégradation du bocage et des zones humides, la consommation d'espaces... Il nous faudra donc investir de nouveaux champs et travailler avec de nombreux acteurs: agri-

culteurs, forestiers, élus, employés de collectivités...

Pour cela, le plan d'action prévoit entre autres la mise en place de groupes de travail. Basés sur un référent administrateur et sur un fonctionnement souple, ces groupes visent à mieux valoriser les compétences internes et les connaissances acquises pour développer une réflexion sur les enjeux et aboutir à une position en Conseil d'Administration ou en Assemblée générale. Le groupe mer et littoral est déjà en place, d'autres vont suivre et vous sont présentés dans les pages suivantes.

Comment participer ? Soit vous vous inscrivez dans le groupe considéré, soit vous contribuez aux débats à travers le travail des sections et la participation aux débats de l'assemblée générale et des journées d'automne.

D'un autre côté, Bretagne Vivante ne souhaite pas jouer un rôle pilote sur les sujets suivants : les déchets, l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture, l'alimentation et la santé. Bien entendu, nous apporterons notre contribution au débat, par la porte d'entrée « biodiversité ». Mais, surtout, nous souhaitons contribuer fortement à l'émergence d'une force inter-associative régionale qui permettra de traiter les différents domaines d'action et d'aboutir à une position commune dès que nécessaire. ■



L'action inter-associative, une nécessité et une volonté



Daniel Piquet-Pellorce,

administrateur, représentant de Bretagne Vivante au CA de France Nature Environnement
danielpiquetpellorce@gmail.com

L'union fait la force, c'est ce que nous avons essayé d'appliquer ces derniers mois, notamment à l'occasion de l'épisode des algues vertes. Bien sûr nous nous sommes insérés dans le collectif, mais nous avons aussi produit en commun avec Eau et Rivières de Bretagne un recours gracieux contre les arrêtés préfectoraux publiés en application du 4^e programme lié à la directive nitrates. Ensuite nous avons rédigé une lettre commune avec Eau et Rivières de Bretagne, Cohérence et Côtes d'Armor Nature Environnement adressée au préfet de région, au conseil régional et aux conseils généraux pour réclamer une action forte en direction de l'agriculture, une sorte de Grenelle de l'agriculture bretonne. Enfin nous avons signé une lettre commune au premier ministre pour que le gouvernement ne s'occupe pas seulement du ramassage des algues vertes mais s'occupe en priorité de la réorientation de l'agriculture bretonne. Sur tous ces grands sujets nous sommes en contact quasi permanent. Il nous faut aujourd'hui voir comment mieux organiser cette coordination indispensable pour pouvoir être entendus des autorités. À l'échelon départemental le besoin de coordination se fait aussi sentir, et l'idée de fédérations départementales se développe rapidement. La coordination des associations à tous les échelons devient une question que Bretagne Vivante ne peut plus ignorer.

Mer & Littoral



Hervé Le Strat,
administrateur
h.lesrat@wanadoo.fr

Bretagne Vivante doit être présente lors des initiatives régionales (conférence régionale mer et littoral, atlas faune/flore marine, inventaire des sites pour les énergies marines...) et dans les grands chantiers nationaux (Grenelle de la mer, stratégie nationale maritime, Aires Marines Protégées...). Créé pour cela, le groupe « Mer & Littoral » a pour missions de définir et porter les positions de Bretagne Vivante, de développer nos connaissances sur les écosystèmes marins et la biodiversité, de coordonner les actions de l'association, de soutenir les sections et d'être l'interface avec nos partenaires.

Ce groupe est composé d'un bureau de trois membres et d'une dizaine de bénévoles [cf. encadré ci-dessous]. Il fera appel si besoin à des ressources de l'association sur des sujets spécifiques (par ex. Natura 2000 en mer) et pourra solliciter les salariés après accord du Comité de Direction. Des financements seront recherchés et un budget présenté au Conseil d'Administration.

Du fait de l'étendue du champ d'action et du foisonnement actuel des chantiers, le groupe fera une place importante à la communication. La mutualisation des compétences, le partage des informations et la veille réactive sont indispensables à la réussite de son action. La collaboration et le partenariat avec les associations amies seront privilégiés.

Ce groupe est ouvert à ceux et celles qui souhaitent participer.

Groupe « Mer & Littoral »

- Michel Beucher (Concarneau)
- Mathilde de Cacqueray (Brest)
- Bernard Guillemot (Nantes)
- Gwénola Kervingant (Estuaire Loire - Océan)
- Dominique Lefebvre-Raude (Vannes)
- Hervé Le Strat (Estuaire Loire - Océan)
- Daniel Piquet-Pellorce (Morlaix)
- Annie Rio (Lorient)
- Jean-Louis Savereux (Rance - Émeraude)
- Bernard Trébern (Quimper)



Espaces agricoles



Daniel Piquet-Pellorce,
administrateur, représentant de Bretagne Vivante au CA de France Nature Environnement
danielpiquetpellorce@gmail.com

Les algues vertes qui traduisent les atteintes à la qualité de l'eau, ont mis en évidence les difficultés de notre région avec son agriculture. C'est bien en fait toute la pratique agricole qui est à revoir, et l'idée selon laquelle il s'agit d'un enjeu majeur pour la Bretagne apparaît de plus en plus. Nous savons, nous à Bretagne Vivante, que ces dégradations de qualité sont corrélées à la dégradation de la biodiversité sur les exploitations. Aussi il nous paraît important de nous engager dans un vrai dialogue avec le monde agricole, qui ne nous est pas inconnu, nous travaillons assez souvent avec lui dans le cadre même de la gestion de nos réserves. La biodiversité dans les exploitations, c'est un des maillons indispensables ; nos amis Glinéc à Saint-Urbain le montrent régulièrement sur leurs terres lors de formations.

Pour pouvoir avancer, il nous semble qu'il faut commencer par avoir une méthode de diagnostic de la biodiversité qui soit simple et applicable facilement sur une exploitation. Ce n'est qu'à partir de là que nous pourrions, avec les acteurs volontaires, essayer des modes de gestion et suivre l'évolution. Ensuite il faudra former et diffuser. Ce n'est sans doute pas aussi simple que ça en a l'air mais les perspectives sont importantes.



Espaces forestiers



Daniel Chicouene,
administrateur,
daniel.chicouene@orange.fr

La gestion forestière est de plus en plus concernée par la protection de la biodiversité à divers titres : des espèces et/ou des habitats remarquables (oligotrophes, humides, avec chablis) y sont menacés. En même temps, de nombreuses forêts de Bretagne se banalisent suite à diverses atteintes récentes ou prévues visant une intensification de la production de bois : les taillis et taillis sous futaie, la régénération par semis naturels sur sols naturels font de plus en plus place à des coupes à blanc avec dessouchage, travail profond du sol, destruction des plantes herbacées spontanées, voire amendements, et plantation d'essences exotiques à forte valeur marchande actuellement, avec risques d'incendie ; les âges d'exploitation des bois durs se réduisent. La certification forestière ne doit pas se réduire à des formalités administratives. Pour défendre la prise en compte d'enjeux patrimoniaux, il faudra que Bretagne Vivante développe des relations avec la politique régionale (qui oriente des financements) et les services des forêts publique et privée.



La trame verte et bleue



Daniel Piquet-Pellorce,
administrateur, représentant de
Bretagne Vivante au CA de France
Nature Environnement
danielpiquetpellorce@gmail.com



Jean-Luc Toullec,
président,
toullec.jean-luc@orange.fr

Le Grenelle de l'environnement a permis de faire émerger l'idée des corridors écologiques sous le titre de « trame verte et bleue ». France Nature Environnement y a consacré son congrès de 2009 à Lille et la loi dite Grenelle 2, actuellement au parlement, prévoit sa réalisation. Aujourd'hui il y a encore des inconnues méthodologiques et réglementaires, mais cela devra se dessiner d'abord sous forme d'un schéma régional d'ici 2012 puis dans les outils de planification urbaine (SCoT, PLU). Le premier échelon étant celui de la région, il nous semble que c'est vraiment à Bretagne Vivante d'être le premier interlocuteur associatif des autorités. Il nous faut nous définir au plus tôt un positionnement (dans le premier semestre 2010) et cela nécessite la création rapide d'un groupe de travail. Le 27 février, une réunion régionale organisée avec l'intervention de FNE a permis de faire le point sur le sujet et de poser les enjeux et les questions. Cette journée a bien sûr été ouverte aux autres associations car il nous faudra rassembler, en particulier avec Eau et Rivières de Bretagne pour l'aspect « eau ». Le développement de ladite trame sur l'ensemble du territoire, sa réelle prise en compte tant en urbanisme que dans la création d'infrastructures de transport, seront une lourde et longue tâche pour les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement pendant de nombreuses années.



La formation des élus à la biodiversité



Paskall Le Dœuff,
coordinateur pédagogique
paskall.ledoeuff@
bretagne-vivante.org

L'heure est au développement durable et à la mise en place d'actions qui s'y rapportent. C'est pourquoi de très nombreuses communes ou collectivités s'engagent dans des démarches d'Agenda 21. S'il est souvent question de gestion des déchets ou des transports par exemple, il apparaît que la biodiversité n'y est pas souvent mentionnée.

2010, année internationale de la biodiversité, doit être l'occasion de faire de la pédagogie en direction des élus afin de leur faire prendre connaissance de ce qu'est la biodiversité et quels sont les enjeux pour une collectivité de conserver une biodiversité riche sur son territoire.

Cela passe par une formation des élus. C'est ce que se propose de faire Bretagne Vivante en 2010 en proposant la réalisation d'un diaporama simple et complet sur la biodiversité. La réalisation de ce diaporama sera confiée à des salariés qui auront ensuite pour mission de former les bénévoles qui le souhaitent afin de démultiplier l'action et rencontrer un grand nombre d'élus. Un exemple d'action où les salariés et les bénévoles œuvrent ensemble vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de gestion des territoires.

Nature en ville



Paskall Le Dœuff,
coordinateur pédagogique
paskall.ledoëuff@
bretagne-vivante.org

Les actions pédagogiques de Bretagne Vivante s'appliquent depuis plusieurs années à faire découvrir la nature en milieu urbain aux enfants tout d'abord mais également au grand public. Au-delà de cette réalité pédagogique, la nature en ville reste un champ que nous devons explorer encore. Des exemples existent déjà et des projets se bâtissent pour faire se développer la présence de la nature en ville et intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement ou de gestion des espaces urbains [voir "Embellissons nos murs", ci-contre].

Cette prise de conscience passe aussi par les jeunes grâce à la malle pédagogique consacrée à l'espace périurbain réalisée par Bretagne Vivante à Nantes. La continuité des territoires oblige à prendre en compte la biodiversité du centre-ville jusqu'à la campagne. Ces espaces périurbains accueillent une population à la recherche d'espace et de calme. Les nombreux jardins peuvent alors être des lieux de nature importants.

Mais, l'élément prépondérant à tout cela reste la formation tant des élus que des techniciens, des chefs d'entreprise ou des enseignants. À ce titre, l'expérience menée à Brest par Bretagne Vivante sur la formation à la gestion différenciée des techniciens des espaces verts est exemplaire et ne demande qu'à être étendue.

Ce champ nouveau à explorer par Bretagne Vivante associe pédagogie, gestion et connaissances naturalistes.



Embellissons nos murs !



Laure Pinel,
animatrice de Bretagne Vivante à
Rennes
laure.pinel@bretagne-vivante.org

Interview

• « Embellissons nos murs », qu'est-ce que c'est ?

C'est une opération rennaise qui consiste à végétaliser les trottoirs en installant des plantes en pied de mur, grimpantes ou non. Cette opération a été lancée en 1999 dans le quartier Ste-Thérèse de Rennes, par la signature d'une convention entre la Ville et une association de quartier. L'opération a ensuite été généralisée en 2004 à l'ensemble de la ville.

• Quels sont les avantages de cette végétalisation ?

Les avantages sont écologiques et esthétiques. En termes écologiques, le principal objectif est de faire revenir la nature en ville. En faisant revenir les végétaux, les insectes et les oiseaux trouvent de nouveaux espaces. L'idée est également de pouvoir accueillir la flore spontanée, et d'éviter son éradication par des moyens chimiques. En outre,

les plantes grimpantes permettent de protéger les murs des tags et des pluies battantes. Elles améliorent l'isolation des habitations.

• Comment la démarche est-elle accueillie par les habitants ?

Certains habitants choisissent de végétaliser leur façade pour embellir leur quartier, et non pas uniquement pour eux. Dans les rues ou dans les habitats collectifs, c'est une occasion pour recréer du lien social.

• Bretagne Vivante Rennes est partie prenante de ce projet. Quels buts poursuit-elle ?

Il s'agit d'un travail inter-associatif avec la MCE et la société d'horticulture. Après cette première expérience sur le territoire rennais, l'association a la volonté de poursuivre les actions sur la ville de Rennes, et d'étendre la démarche sur l'ensemble du territoire breton. Dans cette optique, les sections de Bretagne Vivante peuvent être des relais intéressants. Je peux me déplacer dans ce cadre pour étudier comment mettre en place le projet. Il est important qu'une association propose et soutienne l'action vis-à-vis de la municipalité.

Pour en savoir plus sur l'opération « Embellissons nos murs », consulter le site www.jardinauraunaturel.org - rubrique « nos actions »

Un exemple de concertation Bretagne Vivante - Office National des Forêts



Arnaud Le Houédec,
section de Fougères,
fougères@bretagne-vivante.org

Une opacité à résoudre

Pour la tribu de la nature, il s'agit d'avoir une connaissance du terrain, du langage et des processus d'exploitation. Il s'agit également de prendre enfin du recul sur leurs connaissances, d'en dégager des valeurs écologiques avec l'effort d'une vision de long terme, de cohérence biogéographique pour les espèces présentes et potentielles, d'une stratégie à la fois locale et globale.

Pour le peuple des forêts, il s'agit d'accepter de s'entourer de naturalistes très présents pour faire valoir un potentiel biologique de son domaine qu'il appréhendait comme une contrainte et apprécierait aujourd'hui comme un atout.

Au niveau local, la démarche sur Saint-Aubin-du-Cormier s'est illustrée par une convention entre un lycée

d'enseignement agricole, l'ONF et Bretagne Vivante. Les engagements sont peu contraignants mais le déclencheur important.

Au renouvellement du plan d'aménagement forestier, Bretagne Vivante s'est vue sollicitée par l'ONF pour exprimer ses remarques, lui assurant une meilleure intégration au plan. Pour y répondre, l'association provoqua ainsi une réunion interne de concertation très fructueuse entre ses représentants en botanique, ornithologie et mammalogie.

Quelle gestion pour quelle station floristique d'intérêt régional ? Quelle aire vitale de quelle typologie forestière pour le Grimpereau des bois ? Quelle place du massif pour la conservation des populations de chiroptères ? Voici quelques interrogations pour lesquelles il nous faut désormais, dans la mesure du scientifiquement possible, prendre la responsabilité de répondre.

Cette démarche s'est conclue par une rencontre des référents de l'ONF et ceux de Bretagne Vivante, entérinant un message consigné dans le plan d'aménagement et un souhait fort de coopération à venir sur d'autres massifs.

Mieux connaître nos actions et les évaluer pour progresser



Jean-Luc Toullec,
président,
toullec.jean-luc@orange.fr

Développer un rôle stratégique et pilote

Dans le cadre de ce plan d'action, il est indispensable de refaire le point sur notre « cœur de métier », le pôle étude-conservation-éducation. En effet, le paysage de la connaissance et la protection de la nature a beaucoup évolué, s'est diversifié et complexifié. De pionnière et parfois unique, l'action de Bretagne Vivante est devenue ainsi plus diluée et moins spécifique. Néanmoins, l'association bénéficie

de nombreux atouts autour de son expérience, de ses compétences et de l'implication de nombreux bénévoles.

La démarche engagée cette année dans le cadre du plan d'action est la suivante : connaître et évaluer nos actions afin de définir une stratégie et des moyens pour renouveler nos orientations et nos pratiques.

Cela suppose de réfléchir davantage à l'éthique de nos actions, en se basant sur une réflexion scientifique et pédagogique sérieuse et concertée avec les partenaires scien-

tifiques et associatifs. Il nous faut aussi développer des techniques transférables à l'ensemble des espaces (indicateurs de suivi, plans de gestion, génie écologique) en donnant une place importante à l'expérimentation. Enfin, nous avons une exigence de cohérence dans l'action, d'une part entre salariés et bénévoles, et d'autre part entre les pôles étude-conservation et éducation-formation, trop souvent déconnectés.

C'est ainsi que Bretagne Vivante pourra développer son rôle moteur sur la région dans ce domaine. ■



La connaissance naturaliste, un outil pour la conservation de la biodiversité



Bruno Bargain
directeur scientifique,
bruno.bargain@bretagne-vivante.org

Si de nombreux botanistes ont développé une connaissance de la flore de notre région au 19^e siècle, ce n'est que vers

le milieu du 20^e que nous avons assisté à l'éclosion de cercles naturalistes, qui très vite organiseront des enquêtes dans différents domaines, et en particulier sur les oiseaux nicheurs, ce qui débouchera sur le premier atlas régional en 1980. Plus récemment, le Conservatoire botanique national de Brest a coordonné

un travail exceptionnel qui a abouti à la publication des atlas floristiques départementaux. Mais il reste encore des groupes faunistiques ou floristiques pour lesquels nous connaissons très mal la distribution et l'état de conservation.

Les naturalistes de Bretagne Vivante ont depuis plusieurs dizaines

d'années contribué à mieux connaître le patrimoine naturel, plus particulièrement l'avifaune, les chiroptères, les invertébrés terrestres. Il suffit de jeter un œil sur la collection de la revue *Penn ar Bed* pour se rendre compte de la multiplicité des centres d'intérêt des scientifiques et naturalistes bretons. Mais il manquait une bibliothèque pour ranger toutes ces données. Leur mise en commun dans une base de données régionale (SERENA) est un pas important puisqu'il permet facilement d'évaluer à tout moment le niveau de connaissance sur la flore et la faune en Bretagne. Il reste un gros effort à fournir pour y intégrer les données anciennes qui restent dans des carnets et ne participent donc pas à ce qui est l'objectif majeur de ces données, à savoir définir des indicateurs de suivi et apporter une connaissance plus fine du fonctionnement des milieux.

Le défi pour la biodiversité lors des 50 ans de notre association a montré que le naturaliste n'est pas en voie de disparition (!), mais pour augmenter notre capacité à explorer toutes les facettes de la nature, il

convient de s'appuyer plus souvent sur la participation du public pour des enquêtes ciblées, de développer la formation des bénévoles, de privilégier le partenariat avec d'autres associations naturalistes et les universitaires.

Cette évolution est en bonne voie puisque nous sommes partenaires régulièrement avec le Groupe Ornithologique Breton pour les études et enquêtes sur les oiseaux, avec Viv'Armor nature (association des Côtes-d'Armor) et de Mare en mare (association de Loire-Atlantique) pour l'atlas des amphibiens et reptiles, avec le Gretia pour les atlas sur les invertébrés, avec le Groupe Mammalogique Breton pour les suivis sur les chiroptères, avec le Conservatoire botanique national de Brest pour la flore.

Une réflexion est en cours pour développer de nouveaux contrats nature et programmes Life, outils qui doivent aussi servir à développer de la connaissance naturaliste et des actions de protection et de gestion, ce qui veut dire l'implication de nouveaux partenaires. ■

SERENA, où en est-on ?



Emmanuelle Pfaff,
chargée de mission SIG
emmanuelle.pfaff@
bretagne-vivante.org

SERENA vise à recueillir toutes les données naturalistes collectées par l'association, et à favoriser les échanges.

Cette application nous garantit l'homogénéité des informations centralisées en mettant en relation des bases locales et une base régionale centralisant l'ensemble des données. Cette centralisation nous permet un accès rapide à l'ensemble des informations disponibles, et nous offre une vision globale, favorisant l'étude et la valorisation de nos connaissances.

Actuellement 147 500 observations ont été centralisées. Elles concernent majoritairement les réserves gérées par Bretagne Vivante (39%). Mais le lancement de nos différents atlas régionaux (amphibiens reptiles et invertébrés) a nettement contribué à l'élargissement des données centralisées sur l'ensemble de la région, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de personnes transmettant leurs observations.

Nous espérons confirmer cette tendance grâce à nos nouveaux formulaires de saisie en ligne, permettant à tous de nous transmettre leurs données (ils sont accessibles sur notre site Internet : Rubrique Expertises naturalistes - Études et inventaires - Saisie en ligne). 56 personnes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ce nouvel outil, et près de 1100 nouvelles observations ont été obtenues par ce biais.



Redonner un souffle au réseau des réserves



Maïwenn Magnier,
Coordinatrice réseau réserves
maiwenn.magnier@
bretagne-vivante.org

Le réseau des réserves compte aujourd'hui 107 sites depuis la création de la première réserve en l'île de Méaban, par le biais d'un bail daté du 27 août 1958. Ce réseau n'a cessé de grandir depuis et a montré, au cours du temps, ses forces et ses faiblesses. Si le nombre de sites est important, la surface totale concernée l'est moins (1 850 hectares), qui représente, à l'échelle des cinq départements, un peu plus que la surface de l'île d'Ouessant... Les richesses qu'abritent ces sites sont pourtant innombrables !

Ses forces

Le réseau des « réserves » est non seulement un réseau de sites naturels unique en Bretagne et en France par sa diversité mais aussi un réseau de personnes, bénévoles et salariées qui donnent leur temps, compétences et dynamisme sur des suivis naturalistes, des opérations de gestion, l'accueil du public, la sensibilisation des acteurs locaux (etc.) sur ces petits territoires revêtant une grande importance en matière de biodiversité. Du plus petit comble d'église abritant une colonie de chauves-souris à de plus vastes étendues de landes ou de marais, des hommes et des femmes s'activent pour maintenir le lien avec les élus locaux et régionaux, les écoles ou encore le « grand public » venu de loin pour découvrir ces joyaux de la nature.

Les actions de gestion menées sur les sites sont variables et exemplaires. Outre leur intérêt premier et évident de maintien et/ou restaura-



Damien Védrenne

tion de milieux fragiles et menacés, elles contribuent à alimenter des recueils d'expériences auprès d'autres réseaux plus vastes dans lesquels l'association s'implique. Nous

devenons ainsi des acteurs incontournables de la connaissance du patrimoine naturel régional et nous contribuons aux savoir-faire en matière de gestion de ce patrimoine.

La force majeure des personnes qui s'engagent sur ces sites est celle des naturalistes avertis, compétents, au-delà de tout ce qu'on peut trouver dans n'importe quel bureau d'études ou service environnement des collectivités. Les milliers de données collectées depuis plus de cinquante ans sur autant d'espèces et de milieux est une richesse enviée par beaucoup. C'est cette compétence qui vaut aussi à Bretagne vivante la confiance accordée par ses partenaires.

Ses faiblesses

Le monde associatif est riche d'échanges humains autour de projets communs pour tenter de les faire aboutir. C'est parfois la gestion du bénévolat et des équipes permanentes qui est difficile et parfois insuffisamment structurée. Le rôle des administrateurs et de l'équipe permanente est donc de mieux



Hervé Rommé

cadre les actions pour que les projets aboutissent et soient lisibles pour tous. Les lettres de missions des conservateurs et la rédaction des plans de gestion pour chacun des sites du réseau doivent aider à atteindre les objectifs. Le premier pas est fait, les autres vont suivre.

La communication reste un outil de valorisation des réserves que nous ne maîtrisons pas suffisamment : les outils sont insuffisants, la matière première pas assez analysée, exploitée et valorisée ; nous le savons, mais l'évolution vers de nouveaux modes de fonctionnement est lente.

Le plan d'action

De nombreuses structures existent, associatives, privées, administratives, politiques qui attendent un

signe fort de Bretagne Vivante pour aller vers une mutualisation de nos forces et nos acquis au profit de la protection du bien commun qu'est la « nature » au sens large. C'est un défi que nous sommes prêts à relever aujourd'hui. De nombreux projets de réserves à fort statut juridique sont dans nos besaces et nous travaillons pour les en sortir, en collaboration avec nos multiples interlocuteurs de terrain.

Finalement, si la nature extraordinaire compose principalement ce réseau, il ne faudra pas oublier, à l'avenir, de l'ouvrir vers une nature plus banale sujette à de nombreuses dégradations et parfois trop ignorée des pouvoirs publics. ■



Retours d'expériences du réseau

Le réseau des réserves est riche de petites et grandes expériences... en voici quelques exemples.

Une action emblématique

L'île aux Dames, en baie de Morlaix (29) abrite la dernière colonie de sternes de Dougall en France, mise à mal particulièrement par le vison d'Amérique, espèce introduite, capable d'anéantir une population d'oiseaux de faible effectif comme celle-ci. Grâce à un programme européen « Life », d'importants moyens ont été mis en œuvre en 2009 pour ériger une clôture "anti-vison" sur l'îlot : un gros budget, des heures innombrables, des bénévoles et des salariés très impliqués, une communication envers le public pas toujours compréhensif... Mais au bout des efforts,

une réussite de la reproduction en 2009 que l'on espère pérenne.

Une expérience innovante

La pose d'un segment de caillebotis sur la « nouvelle » réserve naturelle régionale des landes du Cragou (29) pour amener les promeneurs à pieds secs au cœur du site a été réalisé grâce à un chantier de bénévoles organisé par l'équipe de la réserve. 15 personnes, 1 cheval de trait, 2 flotteurs de planche à voile, beaucoup de sueur et de savoir-faire : le tour est joué pour aménager ce petit bout de nature.

Le lien avec les partenaires locaux

Les grandes landes de Trébédan (22) font l'objet d'un projet d'envergure monté en étroite collaboration avec la commune, l'Office

National des Forêts, le Conseil général 22 et la communauté de communes de Plélan. Le plan de gestion qui définit des actions concrètes a permis de convaincre les partenaires de s'investir activement autour du projet de restauration de la lande tourbeuse en voie de fermeture.

Une mutualisation des moyens

Les marais de Pen en Toul (56) abritent une espèce végétale invasive (*Baccharis hamifolia*) comblant les zones de prairies naturelles et les digues. Des chantiers manuels doublés d'un plan de pâturage ovin en partenariat avec une association locale d'éleveurs a permis de faire reculer de manière significative le problème dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Éduquer à la nature



Paskall Le Dœuff,
coordinateur pédagogique
paskall.ledœuff@
bretagne-vivante.org

L'éducation à l'environnement est une part importante de l'activité au sein de Bretagne Vivante. Mais cette activité s'inscrit dans un contexte global en pleine évolution. Comment développer ce que nous savons faire et améliorer encore nos actions ?

Une éducation pour tous

Il serait inutile et pour le moins illusoire de vouloir dresser ici une liste exhaustive de toutes les actions pédagogiques réalisées par Bretagne Vivante. Fort d'une équipe de près de 20 salariés, de très nombreux bénévoles et d'un projet éducatif fédérateur, on peut simplement dire que l'éducation à l'environnement au sein de l'association s'applique à toucher tous les publics et aborde des thèmes variés et riches. Du projet long comme peut l'être Ecolo'gestes à la sortie à la journée, des temps de formation aux animations scolaires, toutes ces actions ont en commun l'éducation à la nature, dans la nature et pour la nature.

Éducation à, dans et pour la nature

Éduquer à la nature, c'est apporter des connaissances naturalistes. Même si l'on peut penser que cela ne constitue pas une fin en soi, il est sûr que le fait de pouvoir nommer les choses et comprendre comment toute cela fonctionne participe à une appropriation de la part du public. À Bretagne Vivante, cette transmission de connaissance s'appuie sur un réseau de naturalistes tant bénévoles que salariés. Cette relation étroite doit être encore développée pour que nos actions pédagogiques s'en nourrissent.

Éduquer dans la nature, c'est soutenir que la nature est un lieu d'éducation riche et porteur d'émotions. En ce sens, les projets d'éducation à l'environnement menés par Bretagne Vivante s'inscrivent tous dans cette démarche où est favorisé l'accès à la nature, au territoire mais également à l'émerveillement que procure le contact direct avec le vivant. Cette démarche prend tout son sens dans la mise en œuvre de projets ayant pour objectif une implication locale de la population, des élus ou des entreprises. La tendance pourtant est de voir disparaître, tout au moins dans le milieu scolaire, cette éducation à la nature au profit d'une éducation au développement durable où le contact avec le « dehors » s'érode. Bretagne Vivante doit développer et affirmer l'importance de la découverte directe du vivant comme moyen de protection de la nature.

Éduquer pour la nature, c'est affirmer que les programmes de protection doivent s'accompagner d'une éducation de la population susceptible de modifier les comportements. Il ne s'agit pas de dire « faites ceci, ne faites pas cela » mais bien d'apporter des éléments de connaissance, compréhension, d'émerveillement pour que chacun s'applique à mieux protéger ce qui l'entoure. En ce sens, Bretagne Vivante doit développer une relation encore plus étroite entre la gestion et la conservation de la biodiversité d'une part et l'éducation d'autre part.



Mais tout ceci doit s'accompagner d'un développement de la culture naturaliste chère à Bretagne Vivante. La formation naturaliste des bénévoles et des salariés contribuera à cette évolution nécessaire. Des exemples apparaissent grâce à la mise en place des différents atlas, il faut copier et développer ces expériences.

La formation doit aussi s'étendre aux autres acteurs des territoires comme les agriculteurs, les responsables des espaces verts, les responsables de carrières et même les élus.

Cette évolution s'annonce d'ores et déjà, à nous d'être présent, de réfléchir à nos messages, à nos outils et à l'évaluation de nos actions.

Le plan d'action de Bretagne Vivante est un projet passionnant, ambitieux qui s'inscrit dans cette volonté d'évoluer vers plus d'efficacité. L'éducation à l'environnement concerne l'ensemble de l'association et les changements à venir portent en eux la volonté de mieux travailler ensemble, de mieux communiquer sur nos actions et de mettre en cohérence toutes ces actions. Aussi pour paraphraser une vieille publicité : le projet ne vaut que s'il est partagé ! ■



Une nouvelle organisation à développer



Bertrand Rivoal,
directeur,
bertrand.rivoal@
bretagne-vivante.org

Il semble évident que la mise en musique de notre projet et l'évaluation de notre plan d'action à chaque étape de sa réalisation impliquent une définition claire des rôles et responsabilités de chacun, Conseil d'Administration, bureau, équipe de direction et salariés coordinateurs, qu'ils soient thématiques ou territoriaux.

Cela afin de répondre au double objectif auquel notre organisation est aujourd'hui confrontée : une exigence de professionnalisme dans la gestion des projets absolument nécessaire en interne et toujours plus attendue de nos partenaires, et la nécessité de maintenir et développer l'implication et l'action bénévoles.

Un schéma général

Des élus qui orientent, débattent des priorités, veillent à l'engagement du projet, remettent régulièrement en perspective celui-ci ou certains de ses aspects, assurent la relation avec les autres acteurs politiques ;

Des salariés qui reçoivent délégation pour conduire les actions du projet et pour fournir les indicateurs de suivi ;

Un directeur et une équipe de direction qui assurent l'interface, préparent les éléments de débat et mettent en perspective les indicateurs.

Il faut entériner un nouveau système de fonctionnement. Les salariés ne doivent être ni des pions ni les seuls décideurs du travail à faire. Un savant équilibre doit être trouvé entre leurs missions techniques (relevant parfois du laboratoire scientifique ou du bureau d'étude spécialisé), leur participation aux réseaux d'échanges et à la construction de



Jean-Luc Toullec,
président,
toullec.jean-luc@orange.fr

nouveaux projets et la nécessité de toujours « entretenir » un réseau et une dynamique bénévoles. Sur ce dernier point il semble indispensable que chaque action engagée le soit aussi parce qu'elle génère ou motive du bénévolat et qu'en conséquence mission soit confiée au salarié responsable ou coordinateur du projet de veiller à cet aspect des choses.

Une structuration nécessaire de l'action bénévole

Bretagne vivante est souvent confrontée au manque de liens entre

le niveau régional et le niveau territorial constitué par les sections. Ce manque de liens se traduit d'abord politiquement dans la mesure où l'action des sections ne nourrit pas suffisamment la réflexion régionale, et *a contrario* le positionnement régional n'est pas suffisamment clair pour les représentants locaux. C'est pourquoi nous réfléchissons à une organisation permettant à chacun de s'investir localement tout en apportant sa pierre à l'édifice régional.

Le Conseil d'Administration doit développer son rôle de positionnement politique de l'association, en se basant sur une réflexion et un travail de fond. Cela suppose des administrateurs plus investis, soit référents sur certains dossiers soit référents d'une ou plusieurs sections, afin de développer l'interface. Pour certains grands sujets, les débats du Conseil d'Administration nourriront

Du lien entre salariés, sections et grand public : une expérience brestoise



Stéphane Wiza,
animateur,
stephane.wiza@
bretagne-vivante.org

Depuis 1991, Brest métropole océane (Bmo) développe des actions d'éducation à l'environnement sur son territoire en partenariat avec Bretagne Vivante. Le volume de ces actions concerne pour un tiers le grand public. Depuis 2008, l'atlas des amphibiens et des reptiles de Bretagne et son contrat nature associé sont en cours. L'aubaine était trop belle de lier ces deux réalités pour proposer à Bmo de faire participer ses habitants à la réalisation de cet atlas. Proposition acceptée. Le groupe "serpents et dragons" a alors été constitué en s'appuyant dans un premier temps sur le réseau de naturalistes de la section Rade

de Brest. Ce premier groupe de bénévoles est régulièrement alimenté par l'arrivée de nouveaux membres "recrutés" lors de balades grand public plus classiques tout au long de l'année. Actuellement, 25 adultes prospectent et remplissent les carres de l'atlas. Cette expérience est élargie cette année aux atlas libellules et papillons diurnes.





participe à la définition des priorités d'actions, met en cohérence priorités et moyens nécessaires, coordonne l'équipe des chargés d'étude et s'assure du bon avancement de leur travail, assure les bonnes relations avec les réseaux et les partenaires scientifiques, et enfin s'assure de la bonne valorisation des travaux faits.

Une direction du réseau des réserves qui suit et coordonne l'ensemble des travaux menés sur nos sites par les salariés et les bénévoles, met en cohérence priorités et moyens nécessaires, suit l'ensemble des moyens à disposition, matériels, troupeaux, etc., s'assure de la bonne valorisation des travaux faits, et enfin assure les bonnes relations avec les autres gestionnaires et partenaires à l'échelle régionale.

Une direction pédagogique qui coordonne le travail des animateurs en fonction des priorités définies avec les autres directions, assure la construction et l'alimentation d'indicateurs pertinents, assure la relation aux réseaux et la valorisation de notre action, et enfin propose de nouvelles priorités et orientations.

Ces quatre directions et le directeur s'appuient sur un réseau de coordinateurs locaux à qui ils fournissent les indicateurs à renseigner, avec lesquels ils abordent les priorités et définissent, le cas échéant, de nouvelles orientations.

les réflexions et décisions de l'assemblée générale. Le bureau veille au quotidien à l'application des décisions du Conseil d'Administration, en lien direct avec l'équipe de direction.

Les groupes thématiques constituent des maillons importants de réflexion régionale et d'interface, ouverts aux adhérents de base et porteurs de propositions pour le Conseil d'Administration.

Les sections constituent l'indispensable ancrage local que l'association doit soutenir, en particulier en favorisant davantage de communication interne et de mutualisation des outils et réflexions. Le rôle des salariés doit y être développé comme soutien à l'action bénévole.

Reste la question des délégations départementales : présentes en Loire-Atlantique et dans une moindre mesure en Ille-et-Vilaine, elles permettent la concertation entre sections pour développer des positions départementales et un lien concret avec les instances départementales. Il nous faut trouver des modalités souples de fonctionnement départemental, sans créer une usine à gaz chronophage.

Une équipe de direction

Il s'agit au travers de ce schéma de confirmer et poursuivre le travail entamé il y a plus de cinq ans par le précédent directeur soucieux alors de faciliter le travail de chacun. Quatre directions doivent aujourd'hui

d'hui jouer pleinement leurs rôles.

Une direction administrative et financière qui construit les indicateurs financiers avec les autres directions, évalue les équilibres financiers, assure la production d'outils de contrôle et de validation pour le bureau et le Conseil d'Administration en collaboration avec le directeur, et enfin assure la bonne gestion des matériels et leurs évolutions.

Une direction scientifique qui

Valoriser le travail interne et mutualiser les dossiers traités dans les sections



Marijke Herbourc'h,
administratrice
marijke.herbourch@wanadoo.fr

Chaque section ayant son caractère propre, lié à sa situation géographique et aux intérêts de ses membres actifs, la compilation des actions menées dans les sections sur une période de 3 ans (2006/07/08) à partir du rapport d'activité montre l'extrême variété des dossiers traités. On constate cependant que les actions naturalistes ou de protection portent peu sur le milieu marin, l'agriculture, les micro organismes et les mammifères autres que les chiroptères.

Les actions militantes concernent essentiellement l'utilisation de l'espace (PLU, POS, Natura 2000, zones humides) ou les pollutions du milieu.

L'activité de sorties naturalistes est présente partout et localement des liens existent avec les autres associations œuvrant pour la protection de l'environnement.

Pour mieux échanger et communiquer les sections souhaitent que les informations des bulletins ou comptes-rendus locaux puissent être collectées de façon centralisée avec si possible un appui salarié. D'autre part un annuaire des compétences et une plus grande visibilité de l'activité des salariés permettrait de favoriser les échanges et l'apport d'éléments pour une prise de position régionale.

Parallèlement un réseau de personnes ressources est mis en place afin de faciliter les échanges tant entre salariés qu'avec les bénévoles à l'échelle de notre réseau de sites. Il permet d'éviter l'éparpillement et facilite la mise en place de démarches, protocoles ou projets impliquant un ensemble de sites.

Un réseau de coordinateurs locaux

Leur rôle est de coordonner les équipes locales de telle sorte que les bons indicateurs de suivi des actions puissent remonter par leur intermédiaire aux différentes directions.

Ils animent les équipes locales et identifient le cas échéant les difficultés ou besoins particuliers.

Ils aident à l'élaboration des solutions afin de trouver réponse aux éventuels problèmes et recensent parallèlement les idées ou motivations particulières qui pourraient aider au développement de nouveaux projets.

Ils veillent enfin à l'entretien des relations avec les bénévoles localement, via une participation ponctuelle aux réunions de sections par exemple.

Un réseau de personnes ressources ou référentes

Différentes thématiques peuvent d'ores et déjà être identifiées pour ce réseau : les îlots marins, les landes et tourbières, les marais salants et roselières littorales, les chiroptères, la phytosociologie.

Leur rôle est d'entretenir des relations privilégiées avec les bénévoles et salariés impliqués dans les thématiques qui les concernent.

Ils jouent parallèlement un rôle de veille et entretiennent les contacts avec d'autres réseaux régionaux ou nationaux.

Ils participent à la définition de projets et s'efforcent enfin de valoriser les actions conduites sur les thématiques qui les concernent. ■

Des outils pour l'information et l'implication de l'adhérent



Laurent Duperrin,
administrateur
laurent.duperrin.free.fr

Un raz-de-marée ! Les sections de Bretagne Vivante et les adhérents ont été très nombreux, lors de l'élaboration du projet associatif, à pointer le déficit de communication interne au sein de l'association. Pas assez d'information sur ce que fait le Conseil d'Administration, pas assez d'information sur nos positionnements politiques, pas assez d'échanges sur les dossiers traités dans les sections, pas assez

de soutien juridique, pas assez de partage de « bonnes pratiques » pour rédiger des courriers par exemple. Aux dernières Journées d'Automne, à Bois-Joubert, un adhérent a également regretté ne pas avoir reçu d'information suite à son adhésion, faite directement au siège...

Le plan d'action 2010 se fixe donc comme objectif de commencer à mettre en place de nouveaux outils



et de nouveaux fonctionnements. L'enjeu ? Favoriser la participation de chacun, développer l'efficacité de nos actions. Présentation d'une démarche qui vient en complément de la réorganisation du pôle « salarié » de l'association.

Identifier les axes d'amélioration

À l'occasion de la refonte du projet associatif en 2008 et 2009, plus d'une cinquantaine de membres et plusieurs sections avaient joué au « jeu du miroir », qui consiste à mener ce travail d'introspection et d'analyse de nos fonctionnements. En sont ressortis majoritairement la nécessité d'une plus grande proximité entre le Conseil d'Administration et les sections, le besoin de valoriser davantage le travail des sections en le mutualisant, l'attente de nouveaux « guides méthodologiques », ou encore le besoin de mieux savoir qui fait quoi et de connaître les compétences au sein de l'association.

Les chantiers 2010

En choisissant de mettre en œuvre un plan d'action et en réinterrogeant nos pratiques, nous ouvrons la porte à des modifications en profondeur dans notre associa-

tion. Les retours de chacun et les discussions au Conseil d'Administration avec le Directeur montrent cependant que ces évolutions sont nécessaires et attendues.

Un des premiers chantiers ouverts dans ce plan d'action concerne l'annuaire des compétences internes, envisagées de manière très large. Il s'agit de recenser les connaissances et savoir-faire, naturalistes mais pas uniquement, des membres de l'association. Le premier travail, conduit par Daniel Chicouène, consiste à recenser à titre de test les compétences des membres du Conseil d'Administration, et à définir comment présenter ces compétences dans un document pratique utilisable par tous. À terme, cet outil doit permettre de retrouver rapidement des interlocuteurs au sein de Bretagne Vivante lorsque nous sommes confrontés à une question à laquelle nous ne savons répondre.

Un second volet du plan d'action 2010 repose sur le travail mené par la section Rade de Brest : le guide de l'adhérent militant. La section Rade de Brest a en effet présenté à la dernière Assemblée Générale le guide « Sentinelle de l'environnement ». Il s'agit ici de créer un document ressource à destination des adhérents, donnant des informations utiles per-

mettant d'agir sur le terrain pour la protection de la Nature et de la biodiversité, notamment sur les chantiers « prioritaires » de l'association [cf. l'article « De nouveaux champs à explorer pour se positionner »]. Ce deuxième chantier sera également conduit par Daniel Chicouène.

Enfin, et ce n'est pas le moindre chantier, Bretagne Vivante se dotera en 2010 d'un nouveau système informatique. Il s'agit du projet PIPIT [voir encadré]. Ce dernier chantier est d'une importance considérable, dans le sens où il va ouvrir de nouvelles perspectives dans l'organisation et le fonctionnement de notre association. Ce projet d'informatisation a pour but de favoriser le partage de l'information entre salariés, mais également entre salariés et bénévoles. Cet outil technique est une réponse transversale à de nombreuses actions de notre plan 2010. Je suis en charge, avec Bertrand Rivoal notre directeur, du suivi de ce chantier.

Ensemble, il ne nous reste plus qu'à mener à bien toutes ces opérations. Dès aujourd'hui, si vous souhaitez contribuer à l'élaboration de l'annuaire des compétences, du guide du militant et/ou si vous souhaitez contribuer à la mise en place de notre outil informatique, faites-vous connaître auprès de Daniel ou moi-même. ■

Le projet PIPIT

Bretagne Vivante se dote en 2010 d'un serveur informatique régional. C'est le Projet d'Informatisation pour un Partage de l'Information sur le Territoire, ou projet PIPIT. Ce serveur se décomposera en trois espaces.

Un premier espace, à destination des salariés, permettra de sauvegarder régulièrement l'intégralité de leurs documents, pour éviter toute perte de donnée.

Un deuxième espace, pour les salariés et les sections, sera constitué de plusieurs « répertoires », pour progressivement intégrer des documents partagés. Au démarrage, ce sera d'abord le planning des congés côté salariés, et le programme des sorties côté sections. Le principe ? Chacun peut accéder à ces répertoires pour déposer et/ou consulter les documents, en fonction de ses autorisations.

Un dernier espace accueillera le site Internet de Bretagne Vivante et le logiciel de messagerie de l'association. Le site restera dans un premier temps identique à celui que l'on connaît. Le logiciel de messagerie évoluera, notamment pour que les salariés puissent plus facilement correspondre entre eux.



Bretagne Vivante sur les chemins du patrimoine

Bruno Bargain
Directeur scientifique

Début 2009, Bretagne Vivante est contactée par la directrice de « Chemins du patrimoine en Finistère ». Cet établissement public de coopération culturelle gère 5 sites prestigieux, propriétés de l'État ou du département du Finistère : l'abbaye de Daoulas, l'abbaye du Relec, le château de Kerjean, le domaine de Trévarez et le manoir de Kernault.

Outre le patrimoine bâti, les employés de ces lieux chargés d'histoire doivent également entretenir les terrains adjacents, dont les parcelles bénéficient d'une gestion différenciée, mais pas de suivis pour mesurer l'évolution de la biodiversité dans les différents milieux (prairies, bois, zones humides...). Les prairies sont entretenues par la fauche et/ou le pâturage, mais la végétation y est souvent peu diversifiée et terne, ce qui n'est pas très spectaculaire, ni séduisant pour les visiteurs. Notre travail consiste donc, depuis le printemps 2009, à mettre en place les outils pour étudier la flore et en mesurer les évolutions sur le long terme en relation avec la gestion de la végétation, et à proposer des mesures permettant d'augmenter les espèces à belle floraison.

En juin et juillet, plusieurs journées de terrain menées par Bruno Bargain, Mikaël Buord, Jean-Marie Dréan et Bernard Trébern permettent de réaliser un inventaire de la flore de chaque site et dans le même temps d'y recenser les papillons diurnes, les odonates, les orthoptères et les gastéropodes terrestres ; autant de données qui serviront à l'atlas des invertébrés. En septembre, deux journées ont été consacrées à la mise en place des carrés permanents qui feront l'objet dans les prochaines années de relevés phytosociologiques pour mesurer les changements de la composition floristique, en particulier dans les prairies. Les inventaires de ce printemps ont permis de trouver une

espèce rare et protégée au plan européen à Trévarez, le flûteau nageant, et une autre au manoir de Kernault, l'asplénum de Billot. Une espèce localisée dans le département, le brome rude, a été découvert à l'abbaye de Daoulas. Par ailleurs, l'agrion de mercure habite le ruisseau qui traverse la propriété du manoir de Kernault. Ceci montre que l'intérêt écologique de ces parcs ne doit pas être négligé dans le contexte actuel de forte érosion de la biodiversité.

Les lieux étudiés ont généralement un potentiel intéressant voire important. Pour que les habitats puissent exprimer tout leur potentiel, la gestion doit être adaptée à des objectifs de qualité écologique. Ces objectifs seront atteints si le sol devient moins riche en azote et si la fréquence de coupe de la végétation est réduite. Pour les prairies, la gestion préconisée est en général la fauche tardive, avec exportation des produits de fauche pour appauvrir le sol. Dans certains contextes, le pâturage donne aussi de bons résultats s'il est suffisamment extensif. Il est possible de transformer ces domaines en refuges pour la biodiversité, pour peu que l'on adapte le matériel, les techniques et la vision des enjeux. Ce sera l'objectif prioritaire de la relation de travail entre les Chemins du patrimoine et Bretagne Vivante dans les prochaines années. ■



Prairie fleurie
à Daoulas.



Inventaire à Trévarez.



Château de Kernault.

La clôture de l'île aux Dames, un an après

Yann Jacob
Chargé d'étude

Un an après l'aménagement d'une clôture anti-vison sur l'île aux Dames en baie de Morlaix et comme nous vous l'annoncions dans Bretagne Vivante n°17 [page 24], le moment est venu de vous présenter un bilan de cette première saison et une première évaluation de cette « opération de la dernière chance » pour sauvegarder l'ultime colonie de sternes de Dougall de France métropolitaine. L'occasion aussi de revenir sur une aventure humaine qui illustre l'esprit associatif avec ce qu'il comporte de passion, de dynamisme, de capacité d'adaptation mais aussi de limites ou de contradictions.

L'année 2009, en quelques dates

janvier	rencontre des élus des communes riveraines de la baie
4 février	approbation préfectorale pour réaliser la clôture
11 février	creusement de la tranchée
16 février	l'entreprise choisie pour les travaux déclare forfait pour raison de force majeure
3 mars	hélicoptage des matériaux juste avant la tempête
9 au 20 mars	maçonnerie du soubassement
31 mars au 3 avril	mise en place de la clôture métallique
30 avril	mise sous tension de la clôture électrique et mise en service des pièges
12 mai	installation des premières sternes caugek
14 mai	30 sternes de Dougall observées à l'île aux Dames
28 mai	visite des élus et techniciens de Morlaix Communauté et des communes riveraines à proximité de l'île aux Dames
5 juin	le comptage permet de dénombrer 975 pontes de sternes caugek, 44 de Dougall et 85 de pierregarin
11 juin	des apports de poissons signalent les premières éclosions chez les sternes caugek
29 juin et 3 juillet	29 poussins de sternes de Dougall sont bagués
30 juillet	le dernier poussin de Dougall s'envole de l'île aux Dames
8 septembre	visite de l'architecte des bâtiments de France
17 septembre	démontage des deux tiers de la clôture
1 ^{er} octobre	visite de l'île dans le cadre du 11 ^e séminaire international sur la sterne de Dougall
17 octobre	démontage du dernier tiers de la clôture

Premier bilan positif

« Le 12 mai, à partir de midi, 34 sternes caugek se posent sur l'île aux Dames » relate Sarah - gardienne écolonnaire - dans le livre de bord de Skravig, le tout nouveau bateau de la réserve des îlots de la baie de Morlaix. Cette information, assez anodine, est pourtant accueillie avec un grand soulagement par l'équipe de la réserve et de l'observatoire des sternes de Bretagne. L'aménagement de la clôture anti-vison n'a pas empêché les sternes caugek de réinvestir l'île aux Dames qui accueille chaque année une des deux principales colonies de sternes de Bretagne. Un mois plus tard ce sont près de 1025 couples de sternes caugek qui sont comptés sur l'île. Les sternes « à pieds rouges » ne sont pas en reste puisque 85 couples de pierregarin et 50 à 54 couples de Dougall se sont reproduits sur l'île aux Dames en 2009. Pour la Dougall, cet effectif est supérieur au nombre de couples ayant survécu aux attaques meurtrières de vison d'Amérique en 2008, prouvant que les nicheurs expérimentés sont restés fidèles à l'île aux Dames et que celle-ci a attiré de nouveaux couples nicheurs.

Côté vison, ce dernier ne semble pas avoir pointé ses moustaches sur l'île au cours de la saison. S'il faudra attendre les saisons prochaines pour conclure à l'efficacité effective de la clôture, l'année 2009 affiche un premier bilan positif pour les sternes de l'île aux Dames, ce qui n'était pas gagné d'avance...

Une course contre la montre

Si l'on revient quelques mois en arrière, l'aménagement de la clôture anti-vison s'est apparenté à une course contre la montre au cours de laquelle il a fallu surmonter plusieurs obstacles d'ordre administratif, technique, organisationnel et même éthique. C'est, en effet, la première fois qu'une telle solution était proposée pour protéger une colonie de sternes contre le vison. Pourtant, le recours à des clôtures physiques ou électriques contre des prédateurs de tout poil pour sauvegarder des oiseaux nicheurs ou même des plantes protégées est une pratique largement répandue chez les gestionnaires d'espaces naturels et d'espèces protégées ! Mais ici, le caractère insu-

laire de l'opération, située au cœur d'un paysage littoral magnifique, la baie de Morlaix, a suscité de vives réactions surtout parmi les adhérents de Bretagne Vivante. Mais avait-on vraiment le choix ?

D'un point de vue technique, nous avons déjà expliqué dans ces pages [cf. Bretagne Vivante n°17] les raisons qui ont conduit l'association à recourir à l'hélicoptage des matériaux et nous n'y reviendrons pas. Mais, les difficultés techniques ne s'arrêtaient pas là. Quelles solutions adopter pour concilier efficacité maximale contre le vison, moindre impact paysager, optimisation des quantités de matériaux et facilité de mise en œuvre ? Ce n'est pas franchement le métier de Bretagne Vivante... Ici, c'est plus la prise en compte des spécificités liées à l'insularité et aux autres contraintes de terrain (nature du sol, conditions météorologiques, marées...) que la maîtrise de la pose d'une clôture qui a prévalu : en effet, nulle importance qu'il y ait du salpêtre sur le ciment, celui-ci sera donc confectionné à l'eau de mer pompée sur place à marée haute, nulle importance que les piquets soit parfaitement verticaux et équidistants, bref, les critères des maçons ou des poseurs professionnels de clôtures n'étaient pas ceux qui importaient. Grâce au réseau des réserves (merci Mäiwenn !), nous avons dégagé une entreprise spécialisée dans les travaux en milieu insulaire mais deux semaines avant le début programmé des travaux, celle-ci nous a fait défaut, pour une raison indépendante de sa volonté. Les sternes ne négociant pas de délais de fin de chantier, la maîtrise du calendrier

est rapidement apparue comme primordiale. C'est pour cette raison que nous avons finalement renoncé à sous-traiter la maîtrise d'œuvre de l'opération et décidé de réaliser le chantier en interne avec l'aide d'entreprises placées sous la conduite de Pierre Le Floc'h pour la maçonnerie du soubassement de la clôture. Ce soubassement sera réalisé en quinze jours au lieu des trois semaines prévues, grâce à l'implication et l'efficacité de la scic AGSEL [1], d'Hercule Petits Travaux [2] mais aussi des bénévoles de Bretagne Vivante qui se sont succédés tout au long du chantier au côté de l'équipe de salariés. Les conditions de mer particulièrement clémentes ont par ailleurs pratiquement permis de s'affranchir des contraintes de marée et de travailler tous les jours sans interruption.

Quinze jours de délai ont permis au béton de durcir suffisamment et à l'équipe salariée de « recharger les batteries » avant d'installer la clôture métallique. Celle-ci a été posée intégralement par les bénévoles et salariés de l'association, au cours d'une semaine non moins agréable que les quinze jours du précédent chantier. Pose des piquets métalliques, installation de jambes de forces, découpe du grillage en tronçons de 5 mètres, ligature du grillage vertical et du retour extérieur, fixation du grillage sur les piquets à l'aide de plus d'un millier de colliers colson ®, tension du câble pour garantir l'étanchéité du dispositif au pied de la clôture, pose des pièges à vison, installation de la clôture électrifiée, nettoyage du site de tous les résidus de matériaux..., autant de tâches qui ont été menées dans la



Toute l'équipe de maçons.



Monsieur Sénéchal

bonne humeur et la bonne entente entre les 5 à 6 personnes qui se sont relayées quotidiennement sur l'île.

Et vous, qu'en pensez-vous de la clôture ?

« Quelle clôture ? Ah, là, c'est discret, non franchement ça passe ». Voici, en substance, l'avis le plus sou-



Impact de la clôture sur le paysage.

« Allo Hugues, j'suis sur le sab' » !

Difficile de traduire par des mots la tension qui monte tout au long d'un tel chantier aux aléas multiples. Toujours est-il qu'avec la perspective de la fin de chantier, l'envie d'en faire le maximum avant de quitter l'île, on en oublie parfois l'essentiel : le bateau (!), notre lien avec le continent. C'est ainsi, que le dernier jour du chantier alors que nous sommes 6 personnes sur l'île, Skravig s'échoue en haut du cordon de galets. Amarré tout près de l'île pour faciliter le débarquement à marée haute le matin, le chef de bord, occupé à l'opposé de l'île, oublie d'aller déplacer le bateau pour que celui-ci reste à flot. Le calcul est vite fait, il est 15h00, la basse mer est vers 19h00, il faudra donc attendre après 23h00 pour être à nouveau à flot. On est vendredi soir ! Heureusement, la solidarité des gens de mer est là, même (surtout ?) pour les piètres marins. Compte tenu de la marée les caravelles d'Even et de Michel [3] ne seront pas à flot avant 21h00, il faudra compter sur quelqu'un d'autre. C'est finalement Hugues Imbert, du Centre nautique de Carantec (merci Hugues !) qui rapatriera l'équipage de bénévoles jusque sur le continent, le chef de bord restant méditer sur la durée du cycle lunaire sur le cordon de galets de l'île aux Dames jusqu'à ce que le bateau soit à flot.

« *Ceux qui ne font rien, il ne leur arrive jamais rien* »
Hugues Imbert



vent recueilli auprès des plaisanciers et usagers de la baie qui ont approché l'île aux Dames après l'aménagement de la clôture. Il est assez remarquable de constater que les réactions les plus virulentes ont été formulées par des personnes n'ayant pas pris la peine de se déplacer sur le site pour constater le faible impact paysager de la clôture. Celle-ci est parfaitement invisible à l'œil nu depuis les promontoires rocheux littoraux permettant d'admirer la baie de Morlaix (Penn al Lan, pointe du Cosmeur, la chaise du curé à Carantec, Saint-Samson à Plougasnou, Barnenez à Plouezoc'h). Elle devient effectivement visible à l'œil averti depuis le grand chenal de la baie de Morlaix ou le chenal du Trégor. Toutefois, c'est essentiellement le soubassement en béton, linéaire, qui se voit le plus. La patine qui se dépose déjà sur le béton devrait atténuer progressivement cet impact. En visite sur le site le 8 septembre, l'architecte des bâtiments de France, commissionné par le préfet suite à une question soulevée par un membre de la commission des sites, a d'ailleurs fait remarquer

que ce qui était le plus marquant dans le paysage des îlots de la réserve, c'était finalement les panneaux indiquant la réserve.

Démontage, remontage

Afin de limiter l'impact paysager et surtout éviter qu'elle ne soit endommagée par les tempêtes hivernales, la clôture a été démontée en fin d'été par l'équipe de la réserve. Chaque tronçon de grillage a été numéroté puis stocké à plat sur l'île à l'abri des regards et des vents dominants. Les 120 piquets sont hivernés à terre. La clôture sera remise en place fin mars et là encore l'aide de bénévoles sera la bienvenue : avis aux amateurs [4].

En guise de conclusion

Reste l'artificialisation du site qui n'est pas sans conséquence sur l'alimentation et la circulation des pous-

sins notamment. Les parents doivent obligatoirement atterrir dans l'enclos et les poussins ne peuvent pas descendre sur l'estran tant qu'ils ne sont pas capables de s'envoler par-dessus la clôture. Toutefois, ces difficultés ne sont pas insurmontables pour les oiseaux.

Du fait de l'artificialisation qu'il induit, ce type d'aménagement doit rester une solution exceptionnelle adoptée en désespoir de cause pour sauvegarder l'espèce d'oiseau marin nicheur le plus rare d'Europe d'un fléau majeur pour la biodiversité : l'invasion de la Bretagne et de l'ouest de la France par le vison d'Amérique. C'est aussi un rempart, espérons-le suffisamment efficace, pour conserver une des rares colonies de Dougall européenne, dans l'attente de la restauration, devenue urgente, d'un réseau de sites véritablement fonctionnels permettant, à l'avenir, aux sternes bretonnes de faire ce qu'elles ont toujours fait : changer de site régulièrement en réponse à des facteurs de perturbation devenus trop importants. La conservation des sternes de Dougall en Bretagne passe sans doute, pour partie, par une protection renforcée et un accroissement de la colonie de l'île aux Dames, justifiant l'artificialisation réversible du site ET par la restauration d'un réseau de sites fonctionnels. L'un ET l'autre, pas l'un ou l'autre.

La clôture a été mise en place grâce à l'aide financière de l'Europe, la DIREN Bretagne et Morlaix Communauté.

Retrouvez toute l'actualité du LIFE Dougall et le déroulement du chantier en images sur le site internet www.life-sterne-dougall.org au travers des vidéos d'Hervé Ronné et du lycée Notre Dame du Mur de Morlaix.



[1] Société coopérative spécialisée dans l'entretien du littoral et des espaces naturels, Plougastel-Daoulas(29), www.agsel.fr

[2] Milizac (29), denis.buton@orange.fr

[3] Respectivement ancien conservateur et ancien garde de la réserve

[4] Contact : 06 07 12 51 68, yann.jacob@bretagne-vivante.org

L'Ail des landes : une petite tête bretonne très discrète...



Aurélia Lachaud
Chargée d'étude

La rareté régionale et sa répartition mondiale très restreinte ont décidé le Conservatoire Botanique National de Brest à le faire entrer dans la petite bande des 18 plantes prioritaires à sauvegarder pour la région des Pays de la Loire. Comme d'autres belles, la gagée de Bohème ou la renoncule à fleurs en boule, l'ail des landes possède son plan de conservation (Lacroix, 2004) destiné à synthétiser les données bibliographiques disponibles et surtout à proposer des mesures pour sa sauvegarde.

Il faut dire que la plante n'est pas commune dans le Massif Armoricaïn, cantonnée à la seule commune d'Herbignac près de la Brière en Loire-Atlantique. Ensuite, pour trouver d'autres individus de cette espèce, il faut faire 200 km en direction du sud-ouest de la France, ou bien aller jusqu'en Espagne ou au Portugal. Scientifiquement, on pourrait aussi vous dire que c'est une plante euatlantique ibéro-aquitaine (Dupont, 1962), subendémique française à aire disjointe, mais bon cela veut dire sensiblement la même chose...

Bien évidemment c'est une plante difficile, qui ne pousse pas n'importe où et aime se dorer au soleil en ayant les pieds au frais ! Aussi elle ne fréquente que des habitats largement rarefiés car l'homme les a jugés inutiles à son intérêt propre : les landes humides et les moliniaies. Il faut en plus que ces milieux soient en bon état de conservation avec une végétation relativement basse pour que notre ail profite pleinement de la lumière.

Alors, aux prémices de l'automne, lorsque l'or de l'ajonc nain, et le provocant fuchsia des bruyères éclairent encore la lande, les frêles têtes blanches de l'ail s'épanouissent ajoutant délicatement leur note. Avant, rien ne permet de deviner leur présence, sauf quelques fines feuilles vertes, longues et charnues, camouflées souvent par l'abondant feuillage de la molinie bleue.

Autrefois pourtant l'ail des landes était plus commun dans le Massif Armoricaïn, nos ancêtres botanistes, Lloyd et Arrondeau, le signalaient à la fin du XIX^e au moins dans 7 communes dont 3 dans le Morbihan. Le plan de conservation rédigé par le Conservatoire Botanique National de Brest vise donc à sauver les meubles...

La mise en place des mesures de gestion devait impliquer d'autres partenaires, le Conservatoire Botanique n'étant pas un organisme gestionnaire. Bretagne Vivante qui suit l'ail des landes depuis plusieurs années au côté du Conservatoire et le Parc Naturel Régional de Brière implanté sur le territoire de l'ail étaient tout désignés pour cette mission.

Depuis 2008, une convention tripartite unit pour trois ans le Conservatoire Botanique, le Parc Naturel Régional de Brière et Bretagne Vivante et ce afin de mettre en application le plan de conservation de l'ail des landes (Lacroix, 2004). Le Parc de Brière organise le lien entre les différents acteurs impliqués et redistribue les financements de la région Pays de la Loire attribués pour ce programme. Le Conservatoire Botanique réalise des expérimentations sur l'ail des landes mis en culture à Brest et apporte des conseils scientifiques. Enfin, Bretagne Vivante réalise le suivi des populations d'ail des landes et de la restauration de son habitat avec l'aide de chantiers de réinsertion. Aujourd'hui, l'ail n'est connu que dans 5 lieux-dits de la commune d'Herbignac.

Au bout de cette deuxième année, le partenariat fait ses preuves avec un nombre de pieds d'ail des landes fleuris qui a triplé avec 932 têtes en 2009. Les travaux de réouverture avec coupe et exportation des ligneux et surtout la modification de la gestion pratiquée sur un de ces sites expliquent ces résultats qui sont encore à améliorer. Malgré tout l'ail des landes reste toujours une des espèces rarissimes de Bretagne, alors avis aux chercheurs de têtes pour la retrouver sur ses stations historiques...

Pour en savoir plus :

Un site sur l'ail des landes :

http://www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=140



- 09 : Ariège
- 15 : Cantal
- 17 : Charente-Maritime
- 19 : Corrèze
- 24 : Dordogne
- 31 : Haute-Garonne
- 33 : Gironde
- 40 : Landes
- 44 : Loire-Atlantique
- 46 : Lot
- 47 : Lot-et-Garonne
- 48 : Lozère
- 56 : Morbihan
- 64 : Pyrénées-Atlantiques
- 65 : Hautes-Pyrénées
- 82 : Tarn

Aire de répartition de l'ail des ours en France et en Bretagne.

Éduquer dans la nature, une pratique en danger ?

Paskall Le Dœuff
Responsable pédagogique

Vallée d'Ossau. Janvier 2010. Nous sommes une quarantaine à nous réunir à l'initiative du groupe « Sortir ! ». Ce groupe, animé par le réseau École et Nature, s'est créé en 2008, sous l'impulsion d'une dizaine d'éducateurs animés par la passion pour emmener les jeunes et les adultes dehors.

Ces rencontres sont l'occasion de mutualiser les pratiques sur le terrain mais également de formuler les freins qui réduisent sensiblement la part d'éducation en extérieur au bénéfice d'éducation en salle.

Que personne ne sorte !

Depuis quelques années, et suite à quelques accidents arrivés lors de sorties dans la nature, la réglementation s'est alourdie pour déboucher sur un cadre de plus en plus étroit et « éducatif ». La lourdeur administrative qui découle de cette réglementation n'incite plus vraiment à sortir et les classes ou les centres de vacances et de loisirs réduisent sensiblement les temps de contact avec le milieu naturel. Pourtant, dans un contexte où l'éducation au développement durable est en plein essor, nous pourrions penser, à juste titre, que l'éducation à la nature et à la biodiversité est une priorité. Mais force est de constater que cet engouement généralisé pour le développement durable tend à privilégier des thèmes comme les déchets ou l'énergie à celui de la nature et de la biodiversité. Et, comble de l'ironie, l'on peut aussi croiser des animations ayant pour thème la biodiversité où tout se passe en salle, autour de beaux outils ou de méthodes pédagogiques élaborées.

Dehors vite !

Voir une abeille butiner, fouiller dans la litière d'une forêt ou écouter le chant caractéristique du troglo-

dyte mignon mais aussi courir, grimper, se cacher ou faire des sifflés sont autant de contacts avec la nature que ne peuvent remplacer les outils et autres apprentissages maîtrisés entre quatre murs.

La nature est par essence un espace de liberté où l'aventure que l'on peut y vivre nous confronte au vivant, aux éléments mais aussi à nous-même. C'est de cette confrontation que peut naître un changement dans le regard et les attitudes vis-à-vis de la nature bien sûr, mais également vis-à-vis des autres en favorisant la solidarité et la coopération.

Être dehors c'est aussi s'ouvrir à un formidable outil de connaissance. L'infinie diversité de la nature agit comme un terrain d'apprentissage privilégié pour mieux comprendre cet imbroglio de vie où les équilibres, les interactions, les cycles expriment la notion de complexité si importante pour mieux appréhender le monde et agir en conscience.

Apprendre dans la nature

Éduquer dans la nature est donc un formidable moyen d'accéder aux savoirs. Savoirs au pluriel car en plus du savoir qui permet de comprendre les interrelations, les cycles de la vie, de connaître les animaux, les végétaux, d'appréhender les paysages et les relations entre l'homme et la nature, cette éducation fait la part belle au savoir-faire en privilégiant l'observation, la démarche scientifique ou la création ainsi qu'au savoir-être qui doit développer la curiosité, l'émerveillement, la solidarité ou l'autonomie.

Alors, parce que depuis toujours Bretagne Vivante affirme que le contact direct avec la nature est un élément essentiel à la connaissance et à la compréhension des choses, parce que nous sommes convaincus que ce contact crée les conditions nécessaires à une meilleure prise en compte de la nature dans les choix, les gestes ou les décisions de tous, il était normal que nous soyons présents à ces rencontres et il est logique que nous poursuivions dans cette démarche parce que l'éducation dans la nature est aussi une éducation pour la nature.



Dedans !



Dehors !

Ateliers péricolaires ?

Mardi à 17h15, Ève, Lucie, Camille, Nestor, Gurvan et Louis-Marie arrivent dans le labo, suivis de près par Bertrand, le responsable des ateliers péricolaires de la commune de Trégunc. Nous les accueillons avec Jean-Pierre, bénévole de l'association, et leur présentons le projet « Report'air ».

La fabrication d'une girouette

Cinq séances sont prévues au programme, d'une durée d'environ trois quarts d'heure.

La première séance est consacrée à la menuiserie avec la découpe d'une latte et d'un carré. Les enfants scient de bon cœur, certains plus facilement que d'autres. Mais nous sommes là pour les aider, en particulier les deux hommes qui bricolent beaucoup plus que moi ! Nous commençons à tracer l'aileron sur le morceau de bois carré. Mais il est déjà l'heure de tout ranger. Avec Jean-Pierre, nous revoyons notre programme pour espérer finir la girouette à la fin de la cinquième séance ; j'avais au départ l'idée de créer un blog avec les enfants pour relater les ateliers, mais c'est partie remise.

Lors de la deuxième séance, l'aileron est découpé, la pointe est tracée à l'équerre puis sciée. Pour avancer le travail, Jean-Pierre prépare pour chaque enfant quatre carrés qui serviront à indiquer les points cardinaux.

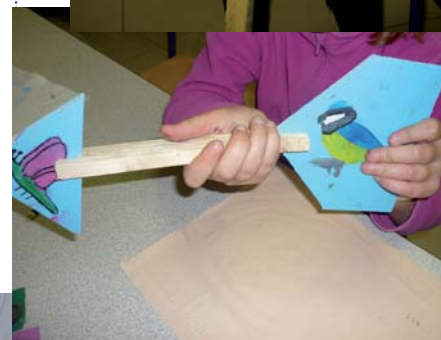
Pour la troisième séance, nous laissons de côté les outils et sortons les pinceaux. En effet, pour rester dans le thème de l'air, la pointe et l'aileron seront décorés d'un prédateur et d'une proie qui volent ! Au choix : mésange bleue et libellule ou chauve-souris et papillon de nuit. Les enfants s'amuse à peindre les fonds de la pointe, de l'aileron et des quatre petits carrés. En parallèle, Jean-Pierre découpe les tiges filetées tandis que j'utilise les pochoirs pour dessiner les silhouettes choisies.

Pour la quatrième séance, les enfants retrouvent les pinceaux et colorient les animaux : la mésange bleue a une grande joue blanche et un masque noir, les ailes de la chauve-souris peuvent être marron ou très foncées ; ils inscrivent aussi l'initiale de chaque point cardinal.

La dernière séance arrive : il faut tout assembler et faire face aux surprises techniques, le pistolet à colle nous facilite bien la tâche.

Enfin, les enfants repartent avec leur girouette. Maintenant, c'est à eux de trouver un coin sympa dans le jardin pour contempler leur création à la force du vent.

Et bientôt, Gérard, bénévole, accompagnera un nouveau groupe d'enfants pour fabriquer des éoliennes, un autre projet dans l'air du temps !



Le choucas des tours dans le Finistère : distribution, effectifs et écologie

Le choucas des tours a intégré la liste des espèces protégées au plan national en 1988. Guy Jarry ne se trompait pas en écrivant au début des années 1990 que, soustrait aux mesures de destruction, l'expansionnisme naturel de cet oiseau pourrait se trouver renforcé. Face à l'augmentation numérique actuelle dans le Finistère et les dégâts aux cultures constatés, une recherche de solutions raisonnables s'impose pour préserver les intérêts des agriculteurs tout en assurant la conservation de cet oiseau qui fait partie de notre patrimoine commun. C'est dans cette perspective que nous engageons une étude visant à mieux appréhender la répartition actuelle des populations de choucas des tours dans le Finistère, étude qui devrait également permettre de mieux connaître l'écologie de cette espèce.

Lors des rencontres entre la chargée d'étude Morgane Huteau et les bénévoles des sections de Bretagne Vivante, des inquiétudes ont été formulées quant aux objectifs de l'étude, et en particulier au maintien de ce corbeau dans la liste des espèces protégées. Ces interrogations sont légitimes et il faut sans doute replacer notre travail dans le cadre de la réflexion du groupe de travail piloté par la DDEA du Finistère. Depuis plusieurs années, les agriculteurs se plaignent des dégâts aux cultures occasionnés par les corvidés et en particulier par les choucas des tours, dégâts confirmés par l'ONCFS. Pour calmer les agriculteurs, la chambre d'agriculture demande depuis 3 ans des dérogations à la DDEA pour pouvoir éliminer (par tir) un certain nombre d'oiseaux dans les secteurs les plus exposés aux dégâts. Ces autorisations sont délivrées après consultation du CNPN (200 individus en 2008, 400 en 2009).

Parallèlement, la FEDEREC fait des recherches pour mettre au point un système efficace d'effarouchement. Ces mesures et études sont donc déjà en cours pour trouver un équilibre entre conservation d'une espèce protégée et limitation des nuisances causées aux cultures. À aucun moment dans les réunions du groupe de travail sur les corvidés à Quimper il n'a été question d'un déclassement du choucas. Cette option ne semble pas souhaitée par la chambre d'agriculture, ni par la DDEA, ni les autres membres du groupe de travail sur les corvidés. Le CNPN a d'ailleurs fait savoir qu'il était contre. Je pense qu'il n'y a donc pas à avoir de craintes à ce sujet.

La mission de Bretagne Vivante est donc bien scientifique, et consiste à apporter toutes les informations nécessaires aux partenaires et surtout aux services de l'État pour résoudre au mieux une situation dans laquelle des agriculteurs peuvent subir de lourds dommages.

*Bruno Bargain,
directeur scientifique.*

La réserve naturelle régionale « îlots marins »

Si le projet souffre de quelques ralentissements dus notamment aux élections régionales, le travail de terrain et de compilation de données avance. Un deuxième tome « intérêt patrimonial d'un réseau d'îles et d'îlots en Bretagne » est achevé (M. Fortin, chargé de mission « îles et îlots ») et transmis au Conservatoire du littoral, commanditaire de l'étude.

Lettres de mission et conservateurs

81 lettres de mission sur 83 ont été signées à ce jour. On note quelques va-et-vient chez les conservateurs. Les derniers mois ont vu l'arrivée de Yann Laouanan (RNR Cragou-Vergam), Daniel Malengreau (RN Venec) et Thibaud Nebout (île des Landes) et le départ de Patrice Bernard (île aux Moutons/îlots Glénan) et Christine Étienne (île des Landes).

*Maiwenn Magnier
coordinatrice réseau réserve*

Formations naturalistes pour le CIAS du Cap Sizun

Parmi ses différentes actions, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Cap Sizun gère un chantier d'insertion environnement. À la demande de Laurent Piquet, encadrant du chantier, nous avons réalisé en 2009 trois journées de formations naturalistes à l'intention de son personnel (6 à 9 personnes).

Ces formations naturalistes ont pour objectif, notamment par une participation active à des atlas ou autres opérations de suivis naturalistes, d'apporter aux personnes du chantier d'insertion des connaissances sur les espaces naturels et les espèces qu'elles rencontrent sur le terrain. Cette meilleure connaissance rend leur travail plus efficace et plus valorisant. Cela participe également à leur insertion sociale, grâce à une amélioration de leur savoir-faire et par la rencontre avec d'autres professionnels de ce secteur d'activité dans le cap. Cela bénéficie également au gestionnaire des espaces naturels protégés, la Communauté de Communes, par la mise en place d'une certaine veille écologique sur ces espaces.

Nous avons abordé pour cette première année trois thèmes : les amphibiens et reptiles, les oiseaux des falaises et les arbres.

Cette nouvelle activité pour l'équipe de la réserve est amenée à se développer, plusieurs thèmes sont en discussion pour 2010.

*Damien Vedrenne
Responsable de la Réserve
du Cap Sizun.*

Plans de gestion

Conformément aux projets envisagés lors des journées d'automne, les mini plans de gestion, à l'échelle de l'ensemble des réserves n'ayant aucun document de ce genre, sont en bonne voie. Les sites à chiroptères et tous les îlots marins devraient se voir dotés de tels documents d'ici fin 2010.

Stagiaire inventaires sur les réserves

Un(e) stagiaire va venir courant 2010 à Bretagne Vivante (sous la houlette de la coordination) pour finir un travail en cours depuis longtemps : la liste des inventaires naturalistes à l'échelle du réseau. Saisie des données, analyses quantitatives et qualitatives sont au programme pour aboutir à un document de synthèse pour fin 2010.

Projets de nouvelles réserves, nouveaux statuts

Landes de Lanveur (Plouvien) : un partenariat est à l'étude avec la Communauté de communes du Pays des Abers pour mettre en place un plan de gestion pour cette belle lande, isolée dans le Léon finistérien, menacée par un risque de fermeture, d'accès peu contrôlé, et soumis à une activité de ball-trap. On réfléchit aussi à un outil de protection à mettre en œuvre à moyen terme.

Plusieurs sites à chauves-souris finistériens font l'objet d'une demande d'arrêté préfectoral de protection de biotope : églises d'Elliant, Quimperlé et deux autres sites sur Quimperlé.

Nous sommes toujours en attente d'une convention globale avec le Conservatoire du littoral pour la gestion de nombreux îlots depuis leur transfert par les services de l'Équipement en 2005.

Maiwenn Magnier
coordinatrice réseau réserve

Un plan national d'action pour les nayades de France

La grande mulette *Margaritifera auricularia* et la mulette perlière *M. margaritifera* ont fait l'objet en 2001 d'un plan d'action européen qui décline un ensemble de grands objectifs pour sauver ces espèces de l'extinction (Ajaujo & Ramos 2001 - Action plans for *Margaritifera auricularia* and *Margaritifera margaritifera* in Europe. Council of Europe, 64 p.). En réponse à cette initiative européenne, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a décidé la rédaction d'un plan national d'action pour ces deux espèces de Nayades. Le présent plan de restauration est actuellement coordonné par la DIREN Centre et rédigé par Biotope, en partenariat avec Gilbert Cochet. Le premier comité de suivi consacré à la moule perlière, dont fait partie Bretagne Vivante, a eu lieu le 1^{er} février 2010. Cette rencontre a eu pour objet de valider le diagnostic ainsi que de présenter les objectifs et les fiches actions. Une version provisoire de la partie « diagnostic » du plan national d'action ainsi que des communiqués de presse sont téléchargeables à cette adresse :

http://www.biotope.fr/index.php?theme=recherche_telechargements

Marie Capoulade
Chargée de mission



Mulettes du ruisseau de Bonne Chère

J. Mérot, 2009

Connaissez-vous les noms des poissons en breton ?



Pendant près de 20 ans, des années 1950 à 1970, Alan-Gwenog Berr, un chercheur en linguistique de l'université de Bretagne Occidentale, a parcouru inlassablement les ports de Basse-Bretagne à la quête des noms bretons donnés par les pêcheurs aux espèces peuplant leur littoral. Les noms de plus de 500 espèces ont ainsi été collectés auprès de plus de 600 informateurs rencontrés dans 130 ports de la Bretagne bretonnante, de Bréhec dans le Trégor à Séné dans le Vannetais. Ce travail monumental a fourni la matière à la rédaction d'une thèse, mal-

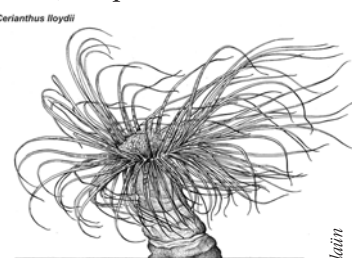
heureusement soutenue à titre posthume trois semaines après le décès de l'auteur qui ne sera donc pas parvenu à achever complètement ce travail : il prévoyait en effet la production d'un atlas linguistique de la faune marine de Bretagne...

Près de 30 ans après, voilà cet objectif enfin réalisé grâce au soutien de la Région Bretagne, par une équipe de chercheurs de l'UBO associée à Océanopolis et à Bretagne Vivante. Cet atlas est diffusé sous la forme d'un CD-rom permettant de découvrir les noms des espèces (coquillages, crustacés, poissons, oiseaux, mammifères marins...) de la faune marine de Bretagne en visualisant pour chacune, les cartes des noms locaux, une fiche descriptive illustrée par un dessin original. Le tout peut être consulté en breton, en anglais et en français grâce à un moteur de recherche qui permet de choisir l'espèce souhaitée par son nom courant en français ou en anglais, par son nom scientifique ou par des mots-clés en breton.

Le CD-rom intègre aussi une biographie de l'auteur, une présentation scientifique du projet et la version numérique de la thèse originale.

Il peut être commandé pour la modique somme de 14 euros (franco de port) au CRBC, Faculté des Lettres Victor Segalen, 29200 BREST (tél 02.98.01.63.31, Fax 02.98.01.63.93, crbc@univ-brest.fr). Le bon de commande est aussi disponible en ligne sur le site de l'IUEM

(<http://www-iuem.univ-brest.fr>)



© Michel Salatin, 2009

M.Salatin

Les revues de Bretagne Vivante-SEPNB

Bretagne Vivante - Penn ar Bed - L'Hermine Vagabonde



Bretagne Vivante

• Revue semestrielle
Actualité de l'environnement en Bretagne, la revue de l'association est envoyée gratuitement aux adhérents de Bretagne Vivante. Il est également possible d'acheter la revue au numéro.

PRIX PUBLIC AU NUMÉRO 3 €



L'Hermine Vagabonde

• bulletin trimestriel junior
Des infos pour découvrir les secrets de la nature en Bretagne, des trucs pour aider à la préserver et, dans chaque numéro, un superbe poster.

ABONNEMENT (4 NUMÉROS), 12,00 €
ABONNEMENT (8 NUMÉROS), 20,00 €
PRIX AU NUMÉRO 3,00 €

Le phragmite aquatique, le requin pélerin, la pétarade pastorale, le goéland argenté, les arbres ça m'branche, le petit rhinolophe, les rapaces nocturnes, le guillemot de Troil, les méduses,...



Penn ar Bed

• Bulletin trimestriel de fond sur la nature et l'environnement en Bretagne.

ABONNEMENT, PRIX PUBLIC 25,00 €

ABONNEMENT, PRIX ADHÉRENT 21,00 €
ETUDIANT, SANS EMPLOI

• nos numéros spéciaux

206 Le phragmite aquatique	pp 6,10 €	PA 4,90 €
201 Les oiseaux du Cap Sizun	pp 6,10 €	PA 4,90 €
199-200 Géomorphologie en Finistère	pp 12,20 €	PA 9,80 €
193-194 Les oiseaux de la baie d'Audierne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
190-191 Histoire naturelle de l'Île de Groix	pp 12,20 €	PA 9,80 €
186 Les orchidées de Bretagne	pp 6,10 €	PA 4,90 €
184-185 Archipels et Îlots de Bretagne	pp 12,20 €	PA 9,80 €
183 La RN de Saint-Nicolas des Glénan	pp 6,10 €	PA 4,90 €

• Autocollants

Réserve Naturelle des Marais de Séné, Réserve Naturelle de Groix, Tourbière de Sérent Kerfontaine, Réserve des Landes du Cragou, Réserve Naturelle d'Iroise.

PP 0,80 € PA 0,60 €

• Cartes postales

Réserve Naturelle des Landes du Cragou, Réserve Naturelle du Venec, Réserve Naturelle de Groix, Réserve Naturelle d'Iroise, Réserve Naturelle du Cap Sizun, Réserve Naturelle des Marais de Séné.

PP 0,50 € PA 0,30 €

• Posters (60x80)

Les posters de François Bourgeon

- Paysage de roselière en Baie d'Audierne

PP 6,10 € PA 4,88 €

Posters Réserves Naturelles Iroise, Monts d'Arrée

PP 8,00 € PA 5,60 €



Offrez-vous une magnifique reproduction d'un dessin de Philippe Pénicaud



un guide illustré des algues de Bretagne

par André Rio
300 algues dessinées avec leur structure microscopique. Un lexique avec 200 noms bretons.

3€
Vendu 5 € au profit de Bretagne Vivante

PRIX PUBLIC=PP - PRIX ADHÉRENTS=PA - HORS FRAIS D'ENVOI (VOIR BON DE COMMANDE)
VALABLE 6 MOIS À PARTIR DE LA PARUTION DE CE NUMÉRO

J'adhère à Bretagne Vivante

<input type="checkbox"/> Tarif normal	30,00 €
<input type="checkbox"/> Étudiant ou demandeur d'emploi	9,00 €
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur (à partir de...)	100,00 €
<input type="checkbox"/> Association	40,00 €

J'associe à mon adhésion

<input type="checkbox"/> Mon conjoint (nom, prénom) :	5,00 €
<input type="checkbox"/> Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €
<input type="checkbox"/> Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €
<input type="checkbox"/> Mon enfant (nom, prénom) :	5,00 €

Je souhaite être rattaché(e) à la section de :

Je m'abonne à :

<input type="checkbox"/> L'Hermine Vagabonde (revue junior)	
• 4 numéros	12,00 €
• 8 numéros	20,00 €
<input type="checkbox"/> Penn ar Bed (revue naturaliste bretonne)	
• 4 numéros, prix public	25,00 €
• 4 numéros, prix adhérent, étudiant ou demandeur d'emploi	21,00 €

Je soutiens Bretagne Vivante

afin de garantir l'indépendance et l'efficacité de ses actions.

Je fais un don de : _____ €

et je recevrai un reçu fiscal pour obtenir une déduction de 66% de ce don sur mes impôts (acquisitions d'espaces naturels, actions juridiques, surveillances de sites de nidification, etc.)

Mes coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Je souhaite recevoir la lettre d'information électronique

Mon règlement

Je règle par prélèvement automatique et je demande un formulaire à l'association.

Un chèque bancaire Un chèque postal
de _____ €

Merci de nous renvoyer votre bulletin accompagné de votre règlement à :
Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France – BP 63121, 29231 BREST cedex 3

Pour plus d'informations 02 98 49 07 18 contact@bretagne-vivante.org www.bretagne-vivante.org



- **La protection de la nature en Bretagne - La SEPNB (1953-2003)**
par Maurice Le Démézet et Bruno Maresca
PP 18,00 € PA 16,50 €
- **La Bretagne**
par F. de Beaulieu et al.
PP 38,00 € PA 36,10 €
- **Bretagne Sauvage**
par F. de Beaulieu, Ed. Ouest France
PP 15,00 € PA 14,25 €
- **Balades nature en Bretagne**
Dakota Editions, en partenariat avec Bretagne Vivante
PP 12,80 € PA 12,20 €
- **Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine**
par B. Cadiou, J.M. Pons et P.Yésou, Ed. Parthénope
PP 40,00 € PA 38,00 €
- **Guide naturaliste, de la Pointe du Mont St Michel à la Pointe du Raz**
par M. Bournérias, Ed. Delachaux et Niestlé
PP 23,00 € PA 21,85 €
- **Guide naturaliste, de la Pointe du Raz à l'estuaire de la Loire**
par M. Bournérias, Ed. Delachaux et Niestlé
PP 23,00 € PA 21,85 €
- **Découvrir et comprendre le littoral**
par P. Urvois et C. Jeanbon, Ed. Ouest France
PP 12,00 € PA 11,40 €
- **Patrimoine naturel de Bretagne**
collectif, Ed. Ouest France
PP 18,00 € PA 17,10 €
- **Orchidées en presqu'île de Crozon**
par P. et A. Ragot, Ed. Buissonnières
PP 10,00 €

• Les Albums Jeunesse

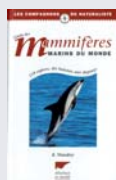
La Collection Patte à patte :

une collection pour découvrir les particularités des animaux.
Ver de terre, ami du jardinier ; Le faucon, habile chasseur ; La Grenouille, parfaite acrobate ; Le manchot, drôle d'oiseau ; La loutre, princesse des îles ; La coccinelle, terreur des pucerons ; La chauve-souris, fantôme de la nuit.
 PP 9,50 € PA 9,00 €



La Collection Copain :

Une collection pour apprendre à bricoler, cultiver, observer, comprendre et vivre la nature.
 - Mon premier copain des bois, guide du petit trappeur.
 PP 14,95 € PA 14,20 €
 - Copain des bois, guide du petit trappeur.
 PP 23,85 € PA 22,65 €
 - Copain des champs, à la découverte de la campagne.
 PP 23,85 € PA 22,65 €



- **Guide des mammifères marins**
par R. Duguay et D. Robineau, Ed. Delachaux et Niestlé
PP 28,00 € PA 26,60 €
- **Oiseaux de France et d'Europe**
par R. Peterson, Ed. Delachaux et Niestlé
PP 25,00 € PA 23,75 €
- **Guide des oiseaux de Bretagne et de Loire Atlantique**
par B. Dubrac, S. Nicolle et H. Michel, Ed. Hipolais
PP 26,00 €

PRIX PUBLIC=PP - PRIX ADHÉRENTS=PA - HORS FRAIS D'ENVOI (VOIR BON DE COMMANDE)
 VALABLE 6 MOIS À PARTIR DE LA PARUTION DE CE NUMÉRO

M. M^{me} M^{lle} Prénom : _____ NOM : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Frais de port	
Montant de la commande :	Frais de port :
Hermine Vagabonde	0,56 €
- de 4 €	1,60 €
4 à 8 €	2,30 €
8 à 16 €	3,10 €
16 à 40 €	4,60 €
40 à 80 €	5,40 €
+ de 80 €	6,10 €

SOUS TOTAL
 Frais de port
 Divers dons et adhésions (voir au dos)
TOTAL GÉNÉRAL

Règlement effectué par :
 chèque bancaire ?
 ou par chèque postal ?
 à l'ordre de Bretagne Vivante-SEPNB

Fait à : le

Bon de commande à retourner à : Bretagne Vivante-SEPNB - 186 rue Anatole France - BP 63121- 29231 BREST Cedex 3